



Rambouillet *infos*

Magazine de la ville de Rambouillet

École Gambetta

Les travaux de rénovation énergétique s'achèvent p.25

p.7 **Coup de projecteur**
Un week-end impérial

p.16 **Une ville citoyenne**
La ville s'engage pour la santé

p.34 **Instants choisis**
Retour sur le Paris-Brest-Paris

Septembre/Octobre
2023

n°330



Elections du CMJ p.15



Des nouveautés à La Lanterne p. 10-11



Les travaux de voirie p.24



Le Paris-Brest-Paris p.34-35

Directrice de la publication : Véronique Matillon • Directrice de la communication : Adeline Hebert • Rédaction : Karine Flogéac • Maquette & réalisation : Florian Poulain • Impression (sur papier recyclé, pelliculage de la couverture écoresponsable) : imprimerie Morault • Crédits photos : services municipaux, Orane Quentin, Henri Perrot-Rambouillet. Infos est disponible pour les non-voyants : Bibliothèque sonore 01 34 83 13 60 - 78@advbs.fr - www.bs-rambouillet.fr

Si vous rencontrez un problème de distribution, contactez : service communication, 2 place de la Libération - 78120 Rambouillet - 01 75 03 41 30 - ramboilletinfos@rambouillet.fr

Sommaire

p.4-6

REPORTAGE

Plus de 2 200 enfants ont retrouvé le chemin des 16 écoles de notre ville. L'éducation et l'enfance sont une priorité municipale et la ville s'efforce d'offrir les meilleures conditions éducatives à nos jeunes écoliers.

p.7-9

COUP DE PROJECTEUR

Le week-end des 7 et 8 octobre aura lieu la 3^{ème} édition du week-end impérial. Cet évènement de reconstitutions historiques, organisé conjointement par la ville, le château et la Bergerie nationale offre l'occasion unique de participer à une journée de la vie de l'Empereur à Rambouillet.

p.10-14

UNE VILLE QUI S'ANIME !

La rentrée, c'est aussi la reprise des manifestations culturelles. Ainsi, la médiathèque La Lanterne propose de nouvelles animations. Le festival « Vapeur vive » du Rambolitrain et les Journées nationales de l'architecture reviennent en octobre. Sans oublier les événements associatifs : le championnat de France Stars Wars Legion, les 24 tours, le Festiphoto et la Biennale des Beaux-Arts.

p.15-23

UNE VILLE CITOYENNE

La municipalité a choisi de placer la jeune génération au cœur des projets qui la concernent avec notamment le Conseil municipal des jeunes (CMJ) et le Conseil consultatif des jeunes (CCJ). Une actualité chargée les attend pour cette rentrée avec les élections d'un nouveau CMJ et la Nocturne du CCJ.

La semaine nationale des retraités et personnes âgées, appelée Semaine bleue, est un moment privilégié pour informer et sensibiliser les citoyens sur la contribution de nos aînés à la vie économique, sociale et culturelle. Cette année, la ville a préparé une Semaine bleue itinérante.

p.24-29

DANS MA VILLE

Comme chaque année, la ville a profité de la période estivale pour réaliser des travaux, en particulier sur la voirie. Quant aux travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Gambetta, ils devraient se terminer en novembre.



Avec mon équipe municipale, je vous souhaite à tous et à toutes une excellente rentrée scolaire et professionnelle. Nous continuerons de vous accompagner au quotidien, avec les services de la ville, pour cette nouvelle rentrée.

Dans ce nouveau Rambouillet Infos, nous avons tenu à vous faire un retour du très célèbre Paris-Brest-Paris qui a mis en lumière notre belle commune aux 4 coins du monde. La tenue de cet événement d'ampleur a été un véritable succès et je sais ô combien vous avez été nombreux à apprécier ce moment exceptionnel. Ville dynamique et sportive, Rambouillet a su être à la hauteur de sa réputation aux yeux du monde en accueillant des milliers de touristes et en promouvant son patrimoine historique et culturel.

Cet été, nous vous avons aussi proposé une multitude d'activités et d'animations gratuites, « hors les murs » pour vous divertir et vous permettre de partager des moments conviviaux, conformément à notre engagement de renforcer la cohésion. Vous découvrirez d'ailleurs dans ce magazine municipal que nous souhaitons continuer d'honorer cet engagement auprès de vous par l'organisation de plusieurs événements qui vont très prochainement se dérouler. Rambouillet, une ville qui s'anime !

Vous comprendrez qu'avec mon équipe municipale, je suis bien déterminée à dynamiser Rambouillet dans le temps. Le très prochain cinéma en lieu et place de l'ancien, à présent officiellement lancé, sera un atout considérable.

Bien sûr, comme très souvent dans nos magazines municipaux, vous pourrez vous informer sur la transition écologique ambitieuse que nous menons dans nos écoles.

Soucieuse d'agir positivement pour vous dans tous les domaines de compétence de la ville de Rambouillet, d'autres sujets vous attendent tels que la promotion de la citoyenneté pour laquelle nous portons une attention toute particulière.

Chères Rambolitaines, chers Rambolitains, je vous souhaite une bonne lecture et vous dis à très bientôt.

Véronique Matillon
Maire de Rambouillet

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

C'est la rentrée !

LA VIE SCOLAIRE DES ÉCOLIERS, UNE MISSION DE LA VILLE



Les vacances sont déjà terminées ! C'est l'heure du retour des jeunes Rambolitains sur les bancs de l'école. Plus de 2 200 enfants ont retrouvé le chemin des 16 écoles de notre ville. L'éducation et l'enfance sont une priorité municipale et la ville s'efforce d'offrir les meilleures conditions éducatives aux jeunes rambolitains. Présentation de celles et ceux qui accompagnent le quotidien de vos enfants.

Un travail main dans la main avec l'Éducation nationale

L'éducation est un service public national, dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'État. **L'Éducation nationale pilote donc les programmes scolaires et la gestion des personnels enseignants.**

Cependant, depuis les années 1980, l'État a engagé une opération de décentralisation qui renforce le rôle des collectivités territoriales dans certains domaines. Ainsi, **la commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire.** Elle est **propriétaire des locaux et en assure la construction et l'entretien.** De même, l'**organisation de la restauration** relève de la commune qui a aussi **la charge des personnels non enseignants**, en particulier les ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), les agents de restauration et les agents d'entretien.

Les mesures de **carte scolaire** sont une **compétence partagée entre l'État et la commune.** La commune précise l'affectation des élèves dans les écoles en fonction de leur lieu de résidence et traite les éventuelles demandes de dérogation relatives à cette sectorisation. En revanche, l'ouverture ou la fermeture de classes relève du directeur académique des services de l'Éducation nationale. La préparation de la carte scolaire dure environ un an. Elle commence dès le mois d'octobre avec la prévision des effectifs des élèves de l'année suivante pour se terminer dix mois plus tard dans les jours qui suivent la rentrée pour les derniers ajustements.

C'est à travers **le service scolaire** que la ville assure les différentes missions qui lui sont confiées par l'État, **son rôle est d'accompagner l'Éducation nationale.**



Un service aux multiples facettes

C'est à la fois un service avec des métiers et des agents indispensables et un service de l'ombre. C'est aussi l'un des services les plus animés et vivants de la ville coordonné par la responsable du secteur scolaire.

Il regroupe sur le terrain trois corps de métier :

● Les ATSEM

Elles **accompagnent au quotidien les enseignants de maternelle et les enfants de 8h à 16h30**, déjeuner compris. Elles sont partie prenante de l'équipe éducative en aidant les enfants à grandir. Elles sont présentes dans les classes, lors des ateliers organisés par les enseignants, à la cantine ; elles prennent en charge les soins des enfants, parfois l'hygiène. Elles assurent une sécurité affective indispensable à l'intégration de ces tout jeunes écoliers. Elles assurent également l'entretien des écoles où elles sont affectées. Leur rôle est essentiel ! Par volonté municipale, **la ville de Rambouillet a la chance d'avoir une ATSEM par classe de maternelle.**

● Les agents de restauration

Ils réchauffent les plats livrés par la cuisine centrale de la ville, préparent sur place les entrées et les desserts, dressent les tables, entretiennent les locaux (restauration et office), servent les enfants et nettoient après la fin du service. Ils assurent également des missions annexes telles que le transport scolaire, la garderie avant l'école (de 7h à 8h20) et sont assignés à la restauration dans les centres de loisirs les mercredis et vacances scolaires.

● Les agents techniques d'entretien dédiés aux écoles élémentaires

Par deux, ils entretiennent les locaux, surveillent les élèves pendant le temps méridien et aident les agents de restauration au service. Ils sont également le lien entre les enseignants

et le prestataire de restauration (Sodexo) en transmettant les listes d'appel pour le nombre de repas nécessaires.

Le service scolaire est régi par des agents administratifs :

● Deux assistantes

Une assistante est affectée aux finances, elle prépare et gère les 16 budgets des écoles (un budget par école), prépare les commandes de mobilier (estrade, chaises, tables, etc.) ou de fournitures (manuels, cahiers, stylos, rideaux, jeux, ballons, photocopies, produits d'entretien, etc.), organise et gère les classes découverte programmées par la ville - 3/an - (notamment avec les transporteurs) et suit les marchés publics.

Une deuxième s'occupe plus particulièrement des demandes de dérogations, du suivi des fêtes des écoles, des réservations de cars pour les sorties scolaires et des PAI (Projets d'accueil individualisé mis en place notamment dans le cadre de régimes alimentaires spécifiques) en lien avec le prestataire de restauration.

Les assistantes reçoivent également chaque famille lors de la première inscription à l'école (300 rendez-vous/an) pour leur expliquer les modalités et les différents services proposés par la ville (garderie, restauration scolaire, activités périscolaires des mercredis et des vacances scolaires) en lien avec les équipes d'animateurs de la ville.

● Deux coordinateurs terrain

L'un s'occupe de l'équipe des agents techniques et fait remonter les travaux nécessaires aux services municipaux, notamment le Pôle patrimoine bâti. L'autre coordonne les agents de restauration et les ATSEM (suivi quotidien, gestion des congés, proposition d'améliorations au niveau matériel ou humain, etc.).

C'est un service municipal indispensable pour les enfants et leurs familles !



Un service actif toute l'année

Le secteur scolaire est **un service dont les missions évoluent au fil de l'année** et qui est **toujours actif** et **très souvent sollicité**. Les agents travaillent au service des enfants, pour les accompagner dans leurs apprentissages. Ce sont principalement des agents de terrain qui doivent faire face à de nombreuses problématiques et mettent en place de belles démarches. Ils ont conscience de l'importance de leurs missions et leurs principales récompenses sont le sourire des enfants et la reconnaissance des enseignants.

Les agents de terrain ont tous des missions d'entretien : des écoles pendant le temps scolaire, des centres de loisirs ou des ateliers de quartiers pendant les petites vacances scolaires. L'été est consacré à la réception du matériel et du mobilier pour l'année suivante, aux déménagements/réaménagements des classes, etc.

Du côté administratif, l'été est consacré à la préparation de la future année scolaire avec les inscriptions en ligne des familles (restauration, garderie, centres de loisirs) et l'organisation et la planification des équipes de terrain. L'automne est réservé à la préparation budgétaire avec le recueil des besoins auprès des écoles. Dès janvier, le service gère les pré-inscriptions des futurs écoliers de petite-section (l'inscription définitive se fait à l'école). Fin mai/début juin, le service met à jour les dossiers (inscriptions finalisées, radiations, etc.) et réalisent les saisies informatiques pour chaque enfant.

Avec la multiplicité de toutes ces nombreuses missions, une organisation bien huilée est indispensable.

Un service qui accompagne le fonctionnement des écoles

Dans l'année, l'Éducation nationale organise les **conseils d'école** (trois par école) qui réunissent le directeur de l'école, les enseignants, une ATSEM représentante de l'équipe, les parents délégués, un élu du Conseil municipal et parfois la responsable du service et l'inspectrice de l'Éducation nationale. Y sont abordées toutes les questions afférentes à l'école (les programmes, les projets, les sorties scolaires, la restauration, les rénovations des bâtiments, etc.).

Des **commissions de restauration**, mises en place par la ville, ont lieu 5 fois par an par secteur (Clairière, Saint-Hubert, etc.) avec le prestataire de restauration, les parents délégués, un élu du Conseil municipal et une délégation d'enfants de CM1 et CM2 élus par leurs camarades et les représentant, pour discuter du contenu de l'assiette.

Des **commissions, avec les directeurs des écoles maternelles ou les directeurs des écoles élémentaires**, sont organisées en septembre pour un rappel des procédures, une présentation de l'aspect financier et des services qui leur sont fournis par la ville (offres culturelles de La Lanterne, soutien technique des services techniques, offres d'animation du service animation-jeunesse, etc.). Trois classes découverte sont aussi proposées chaque année et une enveloppe de 10 000 € est octroyée à l'ensemble des écoles pour des projets qu'elles mettent en place.

 **16** écoles primaires publiques : 

8 écoles maternelle 

8 écoles élémentaires 

2 230 enfants scolarisés de la petite section au CM2 

 **300** inscriptions/an 

 **1 700** petits convives chaque jour à la cantine

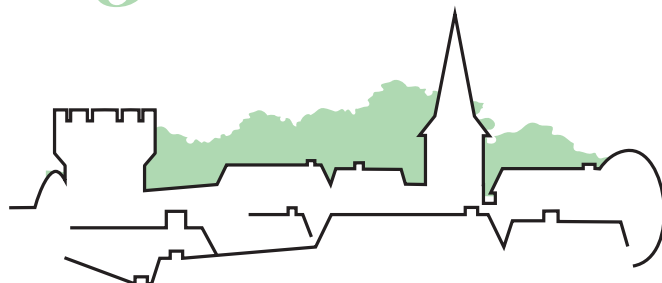
34 ATSEM 



33 agents de restauration 

22 agents techniques d'entretien 

5 agents administratifs 



Week-end impérial

PLONGEZ
AU CŒUR
DE L'HISTOIRE

Le week-end des 7 et 8 octobre aura lieu la 3^{ème} édition du week-end impérial. Cet évènement de reconstitutions historiques, organisé conjointement par la ville, le château et la Bergerie nationale offre l'occasion unique de participer à une journée de la vie de l'Empereur à Rambouillet.



Depuis 2016, Rambouillet adhère à la marque **Ville impériale**. Initié en 2011 par la ville de Rueil-Malmaison, **cette marque valorise le patrimoine issu de l'histoire napoléonienne ainsi que du Consulat du Second Empire** et permet aux villes adhérentes de recevoir une certaine **notoriété touristique et culturelle**, notamment grâce à la mise en place d'événements. C'est dans ce cadre qu'aura lieu la 3^{ème} édition du **week-end impérial autour du Premier Empire**, période historique comprise entre 1804 et 1815 (avec une interruption d'avril 1814 à mars 1815).

Ces deux journées de reconstitution historique réserveront aux visiteurs des animations de qualité dans chacun des trois sites. **Près de 150 reconstitueurs** passionnés d'histoire vivante plongeront petits et grands au cœur de l'histoire.

Au château, vous êtes invités chez l'empereur

Au château, **petits et grands deviendront les invités de l'Empereur** et découvriront, par le biais de la vie quotidienne et de l'intimité, l'atmosphère qui régnait dans cette résidence impériale, véritable havre de paix à l'ombre du pouvoir. **Le public sera transporté à l'automne 1811**, une des rares périodes de paix durant laquelle Napoléon put goûter ses succès, dont le plus grand : la naissance de son fils, le Roi de Rome.

Crédit photo : Bergerie nationale



Entre intermède théâtralisé et scènes de salon autour de l'Impératrice et de son jeune enfant, animés par près de 40 reconstituteurs, se dévoileront peu à peu tous les charmes du lieu.

Tout au long de la journée, **vous pourrez également apercevoir la calèche de l'empereur dans le domaine du château** avec ses gardes impériaux à cheval, assister à son arrivée au château après une promenade dans le parc dont il suit de près les derniers aménagements, ou encore le rejoindre pour son déjeuner dans la tente de son beau-frère Joachim Murat, installée dans la cour de la Bergerie royale.

À la Bergerie nationale, immergez-vous dans la vie militaire de l'époque impériale

À la Bergerie nationale, **toute une population impériale vous attendra**. Les fantassins s'entraîneront aux manœuvres tandis que les cavaliers s'exerceront au maniement du sabre et à la conduite de leurs montures, pendant que les artilleurs entretiendront leurs canons et les prépareront aux prochaines batailles. Tout cela au milieu du foisonnement d'une population civile qui s'affaira à créer, fabriquer, fournir, produire ou encore vendre leurs produits.

Vous rencontrerez le rémouleur qui aiguisé le sabre du cavalier, les vivandières qui se promèneront en essayant de vendre leurs articles pendant que les blanchisseuses s'affaireront à nettoyer le linge de toute cette troupe. Vous pourrez observer la dextérité du maréchal-ferrant à poser les fers aux chevaux de la cavalerie, profiter des produits des différents marchands ambulants, vous rafraîchir avec le fameux marchand de coco ou savourer les célèbres oublies.

Dans la Bergerie, **vous découvrirez le mouton Mérinos** connu pour la finesse de sa laine indispensable pour habiller la grande armée, **vous pourrez pratiquer de nombreux ateliers** afin de découvrir les différentes étapes du travail de la laine.

Crédit photo : Michel Gallotte - CMN

Assistez au grand banquet avec l'Empereur

Vous êtes conviés à assister, et même à participer, à un grand banquet donné en l'honneur de l'Empereur sur la place de la Libération à Rambouillet, le samedi 7 octobre à 19h. Près de 40 reconstituteurs incarnant l'entourage proche de l'Empereur ainsi que son Etat-major seront présents. Leçons de protocole autour des repas de la cour impériale, chants d'époque, salutations de l'Empereur, défilé de mode et bien d'autres activités sont prévues au cours de ce banquet.

Des Food trucks seront présents et inviteront à s'installer autour de l'Empereur et sa cour pour déguster des recettes d'antan.

Découvrez l'exposition Nicolas Toussaint Charlet au palais du Roi de Rome

Dessinateur, imprimeur-lithographe, mais aussi peintre d'histoire, Nicolas-Toussaint Charlet est né à Paris en 1792, dans un milieu populaire. Il eut comme médium de prédilection la lithographie, plus apte à rendre la spontanéité du croquis que la gravure sur bois ou sur cuivre. En 30 ans, il réalisa plus de mille dessins et lithographies et connut un grand succès populaire avant un lent déclin de sa notoriété après sa mort.

Charlet tire son inspiration de l'atmosphère soldatesque de sa jeunesse et raconte avant tout la « geste napoléonienne ». Il décrit avec force détails les physionomies des soldats, la variété de leurs uniformes et rend ainsi une identité à tous ces anonymes. Il raconte leurs succès et leurs malheurs, se faisant notamment une spécialité des enfants et des vétérans fiers de leur passé face aux jeunes.

Samedi 7 et dimanche 8 octobre

Château, Bergerie nationale
et palais du Roi de Rome

Pass impérial : 18 €/adulte
et 12 €/enfant (3 à 16 ans inclus)

www.rambouillet.fr, www.chateau-rambouillet.fr
et www.bergerie-nationale.educagri.fr



2 questions À L'ÉLUE

Qu'est-ce que l'adhésion à la marque ville impériale apporte à Rambouillet ?

En tant que Ville Impériale, Rambouillet adhère à un réseau dans lequel plusieurs villes françaises et européennes partagent leur expérience et pratiquent des échanges touristiques, culturels et historiques. Notre ville jumelle Waterloo nous a d'ailleurs rejoints en 2022-2023 avec un premier évènement organisé fin août.

Les Rambolitains peuvent ainsi bénéficier d'un réseau d'historiens qualifiés et accéder à des reconstitutions au plus juste de l'histoire.

En quoi la tenue d'un week-end impérial renforce-t-elle les liens de partenariat entre la ville, le domaine du château et la bergerie ?

Ce Week end impérial permet de faire connaître aux Rambolitains la richesse du territoire et de renforcer la qualité de notre partenariat avec le château et la bergerie.

C'est une manifestation clé pour mettre en commun l'expérience, le patrimoine, le budget, la communication et permettre de créer des liens à tous les niveaux d'intervention. Toutes les structures étant complémentaires, cela nous permet de diversifier les activités selon les compétences historiques de chacun et de faire connaître les lieux culturels à un autre niveau et à différents publics.

Leïla Youssef

Adjointe au Maire, déléguée aux affaires relevant de la vie associative, des animations et des partenariats avec le domaine national, le château et la bergerie nationale.



Quelques dates du Premier Empire

- 18 mai 1804 : Proclamation du régime impérial
- 4 novembre 1804 : première visite de Napoléon 1^{er} à Rambouillet
- 2 décembre 1804 : Sacre de Napoléon 1^{er}
- 2 décembre 1805 : Victoire à la bataille d'Austerlitz
- 9 juillet 1807 : Victoire à la bataille de Iéna
- 14 octobre 1809 : Victoire à la bataille de Wagram
- 20 mars 1811 : naissance du Roi de Rome, fils de Napoléon 1^{er}
- 1811 : Construction du palais du Roi de Rome
- 20 décembre 1812 : Défaite à la bataille de la Bérézina
- 19 octobre 1813 : Défaite à la bataille de Leipzig
- 31 mars 1814 : Première abdication de Napoléon 1^{er}, exilé sur l'île d'Elbe
- 1er mars 1815 : Débarquement de Napoléon 1^{er} au Golfe Juan et début des Cent-jours
- 18 juin 1815 : Défaite à la bataille de Waterloo, seconde abdication de Napoléon 1^{er}
- 29 juin 1815 : dernier séjour de l'empereur au château avant qu'il ne prenne le chemin de Sainte-Hélène



LES ÉVÉNEMENTS DE LA RENTRÉE, **faites le plein de culture !**

La rentrée, ce n'est pas seulement le retour des enfants à l'école, c'est aussi la reprise des animations et manifestations culturelles. Ainsi, la médiathèque La Lanterne propose de nouvelles animations, le festival « Vapeur vive » du Rambolitrain et les Journées nationales de l'architecture reviennent en octobre.



NOUVEAU **à La Lanterne !**

Des ateliers pour apprendre à signer avec son tout-petit aux activités d'Halloween en passant par des séances de lectures bilingues, il y en aura pour tous les âges à la médiathèque ! Les adultes ne seront pas oubliés avec le tout nouveau club de lecture.

Les animations jeunesse

Les **séances de « bébés signeurs »** animées l'an dernier par Caroline Sanchez reprennent cette année. Histoires et contes accompagnés de signes permettent de sensibiliser les parents à ce mode de communication particulier. Pour approfondir cette première approche, l'animatrice proposera, en plus, **un cycle d'ateliers** pour initier les parents à la communication par signes. Les familles inscrites au cycle (3 séances) apprendront les signes principaux de la vie quotidienne pour mieux communiquer avec leur enfant avant qu'il ne sache parler. **Premier atelier le samedi 7 octobre à 10h30.**

Les enfants un peu plus grands, de 3 à 6 ans, pourront, eux, assister aux **lectures bilingues français/anglais** d'albums par les bibliothécaires lors des **séances « Happy time »**. **Prochaine séance le mardi 24 octobre à 16h** sur le thème d'Halloween.

Pour **fêter Halloween** avec les enfants pendant les prochaines vacances scolaires, la médiathèque organisera des jeux, des séances d'histoires à faire peur, un escape game Cornebidouille et une chasse aux bonbons déguisée.

Un club de lecture adultes et autres réjouissances

À partir de la rentrée, la médiathèque met en place un **club de lecture adultes, le club « Des livres et nous »**. Cette nouvelle offre répond à une demande des lecteurs, désireux d'avoir un moment d'échange autour de la lecture. Le principe de ce club est de créer un moment privilégié avec les lecteurs en les invitant à participer avec leurs propres bibliographies, leurs conseils de lecture, etc. Les ouvrages présentés lors des réunions seront ensuite valorisés auprès des autres lecteurs de la médiathèque. Un budget spécifique sera consacré à l'achat des livres présentés. **Les rendez-vous (d'1h30) auront lieu toutes les 6 semaines le samedi à 15h.** Ils se dérouleront en deux temps, une première partie sur un thème prédéfini (la littérature de l'imaginaire, la romance, le circuit de l'édition, etc.), la seconde consacrée à un échange entre les participants sur leurs lectures respectives. Premier **rendez-vous le samedi 7 octobre à 15h.**

À partir de février 2024, un cycle de 6 rencontres avec des intervenants du milieu des livres sera proposé. Le club de lecture sera alors invité à participer à l'organisation par des suggestions d'intervenants, la lecture d'œuvres d'écrivains invités, des questions pour les intervenants, etc. afin de donner de la vie à ces rencontres.

En parallèle, **les Petits dej' Coups de cœur des bibliothécaires** se poursuivront tout au long de l'année. Pour le **premier prévu le samedi 14 octobre à 10h30**, Pauline Leduc, intervenante rambolitaine et journaliste, animera un **Petit dej' spécial Rentrée littéraire**, qu'est-ce qu'une rentrée littéraire, les grands prix littéraires, l'intérêt pour les éditeurs de ce moment important de l'année. Elle présentera également les pépites de la rentrée littéraire 2023.

<https://mediatheque-lalanterne.bibenligne.fr/> 

LE FESTIVAL **Vapeur vive**

Le dimanche 1^{er} octobre, le musée Rambolitrain organise une journée spéciale dédiée à la vapeur, le festival Vapeur vive.

Tout au long de la journée, les visiteurs pourront admirer des trains miniatures fonctionnant tous grâce à la vapeur ! De plus, la visite du musée et le train de jardin permettront aux petits et aux plus grands de plonger encore plus profondément dans cet univers fascinant.

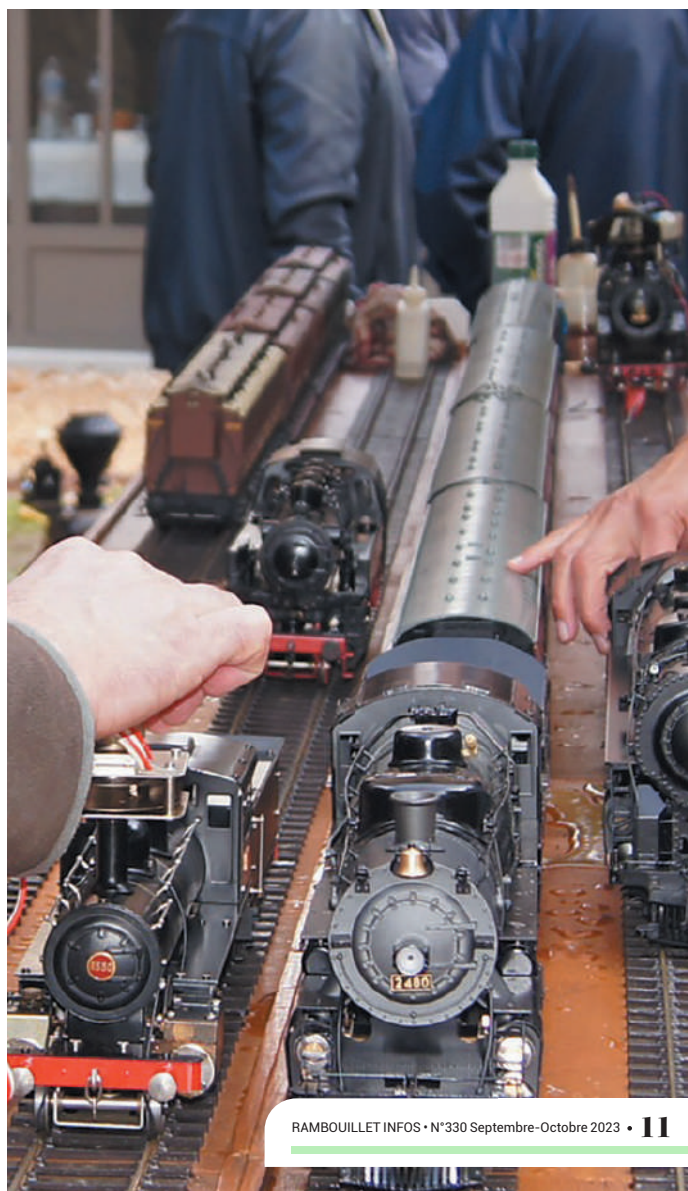
Avec la présence de l'association Les amis du musée Rambolitrain

Dimanche 1^{er} octobre de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Musée Rambolitrain

Tarif plein 4,50 €, tarif réduit 3,50 €

*(enfants de 3 à 17 ans, personnes de plus de 60 ans, bénéficiaires des minima sociaux),
gratuit pour les enfants de moins de 3 ans,
ticket de train de jardin 1,50 €
en plus du droit d'entrée*





Les Journées NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

À l'occasion des Journées nationales de l'architecture organisées par le ministère de la culture, le lycée Louis Bascan, en collaboration avec le service patrimoine de la ville, ouvrira ses portes aux familles pour une découverte architecturale et ludique de ses bâtiments et de son parc.

Créées en 2016, les Journées nationales de l'architecture sont **une invitation à découvrir l'architecture, enrichir ses connaissances et mieux comprendre un domaine majeur**, entre arts et sciences, qui modèle nos territoires. L'architecture est en effet au cœur de nos vies, qu'il s'agisse de nos logements, transports, lieux de travail, centres-villes, écoles, etc. Ainsi, **le lycée Louis Bascan**, plus vaste lycée d'Île-de-France, a été **réalisé par l'architecte Jacques Henri Barge** (1904-1979).

Le projet d'un lycée mixte voit le jour au milieu des années 1950. En 1954, la ville de Rambouillet acquiert la propriété de la Passementerie (17 hectares de terrain) pour en faire don à l'État pour la réalisation de cet établissement. Boisé et très accidenté, le sol est constitué de buttes de silice plantées de pins. Pour ne pas se lancer dans un chantier titanesque de terrassement, Jacques Henri Barge conçoit un plan de masse en tenant compte de la topographie et des plantations, ce qui permet de préserver le « caractère sylvestre » du site. L'avant-projet de l'architecte reçoit l'assentiment du Conseil général des bâtiments de France en 1956 et le lycée est inauguré le 5 novembre 1960.

La construction du lycée est **une vraie prouesse architecturale** accomplie grâce aux recherches expérimentales de Jacques

Henri Barge dans le domaine de la préfabrication partielle. De fait, malgré la fabrication en usine de nombreux composants du lycée (poteaux de façade, poutrelles et dalles de planchers en béton armé, blocs de menuiserie, etc.), il prend le parti d'une mise en œuvre traditionnelle avec soubassement en meulière, cloisons en brique creuse, revêtements des sols en dallage ciment, etc. Les escaliers sont moulés sur place et habillés d'un revêtement en grès cérame.

En 2020, le lycée a été labellisé « Architecture contemporaine remarquable ». Ce label, créé en 2016, est attribué notamment aux ensembles architecturaux de moins de 100 ans non classés ou inscrits au titre des monuments historiques dont la conception présente un intérêt architectural ou technique.

Grâce aux visites animées par des guides-conférenciers, l'architecture du lycée Louis Bascan n'aura plus de secrets pour vous ! Vous pourrez également profiter de cette occasion pour ramasser les châtaignes dans le parc !

Samedi 14 octobre de 14h à 17h

Lycée Louis Bascan

Entrée libre



Lycée Louis Bascan



Visite du chantier du CLAE Clairbois

En 2018, la Ville lance le projet de construction d'un nouvel équipement polyvalent associé à l'École Clairbois pour réaliser un nouveau centre de loisirs tout en restructurant son service de restauration. Cette visite de chantier, en compagnie de l'architecte M. Yoonseux, vous permettra de découvrir les coulisses du projet, l'ambition environnementale portée par la ville de Rambouillet dans ce nouveau lieu de loisirs adossé à la forêt.

Conditions : Jauge limitée à 15 personnes par visite. Inscription obligatoire sur billetweb.fr ou à l'adresse vah@rambouillet.fr. Chaussures fermées ou bottes obligatoires.

Dimanche 15 octobre de 15h à 16h

6 rue du clos Batant





LE CHAMPIONNAT DE FRANCE **Star Wars Legion**

Les 16 et 17 septembre, les deux associations de jeux rambolitaines, La Barak à Jouer et La 78ème légion, organisent le championnat de France Star Wars Legion en partenariat avec le Rotary Club de Rambouillet et la ville.

152 joueurs venus des quatre coins de la France, de Suisse et de Belgique se défieront tout le week-end autour d'un jeu de plateau stratégique avec des figurines sorties de l'univers de Star Wars (films, séries, etc.). L'objectif des joueurs est de déplacer leurs figurines, réalisées par leurs soins, sur l'un des 76 plateaux de jeu d'1,90 m x 90 cm représentant un décor, et de s'affronter autour de l'un des 8 scénarios proposés pour une partie de 2h30.

Entrée gratuite pour les visiteurs : démonstrations de jeu, ateliers peinture de figurines, mini jeux, concours de cosplay et de peinture sur figurines seront également au programme. L'éditeur français du jeu, Asmodée, sera présent ainsi que des peintres professionnels de figurines qui animeront des conférences sur les techniques spécifiques de peinture.

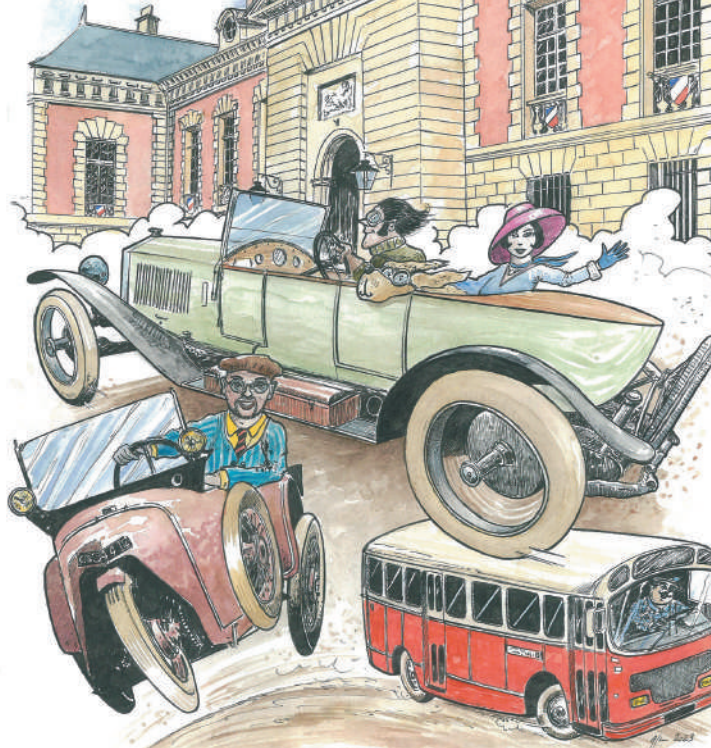
À noter, une levée de fond sera effectuée pendant le week-end au profit des actions du Rotary en faveur des enfants hospitalisés à Rambouillet dans le cadre des actions du Rotary Club de Rambouillet.

Samedi 16 et dimanche 17 septembre
de 10h à 18h

Salle Patenôte

Gratuit

www.rotary-rambouillet.com



Les 24 tours

DE RAMBOUILLET

Créés en 1991 par Renaissance auto Rambouillet-Poigny, le plus ancien club ramboliteain de voitures anciennes, les 24 Tours de Rambouillet 16^{ème} édition auront lieu le dimanche 24 septembre. Défilé de voitures et de motos anciennes, musique, jeux et rencontre avec des passionnés seront de mise !

Près de 80 véhicules (autos et motos) sont attendus avec des marques très anciennes (Sizaire et Naudin, Delage, Licorne, Hotchkiss, etc.). Au programme, une exposition de véhicules (d'avant 1945 place de la Libération, des années 50 à 70 place Marie Roux), des tours de véhicules dans la ville (le tour tôt, le tour de la boulangère, le tour des sponsors, etc.), une animation musicale avec accordéoniste, présentation commentée des véhicules et des équipages. De nombreux jeux ponctueront le parcours : jeu du pompom, jeu de la bascule, chamboule-tout, jeux en bois (mikado géant, jeu du palais, jeu de quilles, etc.).

À 17h, les véhicules feront un dernier tour d'honneur avant la remise des récompenses.

Dimanche 24 septembre de 10h à 18h

Place de la Libération et place Marie Roux

Accès libre et gratuit

www.renaissance-auto.fr





LE Festiphoto

La 8^{ème} édition du Festiphoto se tiendra les 29-30 septembre et 1^{er} octobre. Cette manifestation réunira des expositions de photographies animalières, des animations, des conférences, des ateliers, etc.

Le Festiphoto de la forêt de Rambouillet a pour but de sensibiliser le public à une approche respectueuse de la faune sauvage et des milieux naturels en proposant une manifestation photographique et éducative de dimension internationale. De grands noms de la photographie animalière et nature sont présents et des scientifiques partagent leurs connaissances lors d'ateliers et de conférences. Des actions spécifiques sont également conduites avec les scolaires et les publics éloignés des manifestations culturelles.

En 2023, le thème « le Vivant en héritage » est un appel à protéger les espèces animales et végétales qui peuplent notre planète. L'émotion créée par les images exposées côtoiera la réflexion et les échanges avec des experts de la nature.

29-30 septembre et 1^{er} octobre de 10h à 19h
(fermeture de la billetterie à 18h30)



Bergerie nationale



Adulte 10 €, tarif réduit 5 €, gratuit pour les enfants de moins de 6 ans, pass famille 20 €



www.rambouillet-festiphoto.org



LA BIENNALE DES Beaux-Arts

Organisée par l'association «Rambouillet Arts et Partage», la 4^{ème} Biennale des Beaux-Arts de Rambouillet se déroulera du 7 au 22 octobre à la salle Patenôte.

L'objectif de l'association «Rambouillet Arts et Partage» est de faire connaître et reconnaître les artistes et de partager et faire rayonner la culture des Beaux-Arts, à Rambouillet et aux alentours, raison pour laquelle elle organise tous les deux ans la Biennale des Beaux-Arts. L'appel à candidature a connu un vif succès : plus de 140 artistes se sont inscrits pour près de 330 œuvres présentées.

Cette année, les artistes Viviane Guybet, sculpteur, et Stefan Beiu, peintre, invités d'honneur, seront mis en avant lors de l'exposition. Les lauréats du salon seront sélectionnés par le jury de la Biennale et recevront des prix. Les visiteurs pourront admirer les créations, peintures et sculptures, d'artistes talentueux, professionnels et amateurs et pourront voter pour leurs œuvres préférées. Les prix seront attribués lors du vernissage le samedi 7 octobre. De plus, des visites de groupes scolaires seront organisées afin de promouvoir les Beaux-Arts auprès des jeunes.

Du 7 au 22 octobre, du lun. au vend. de 13h30 à 18h30, sam. et dim. de 10h à 19h



Salle Patenôte



Entrée libre

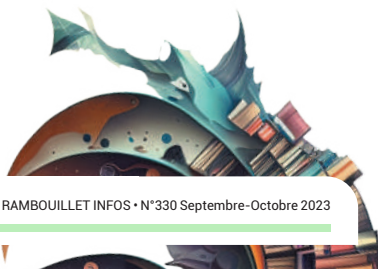


www.rambouilletartsetpartage.fr



Viviane GUYBET

Invitée d'honneur sculpteur



NOS JEUNES citoyens

La municipalité a choisi de placer la jeune génération au cœur des projets qui la concernent avec notamment le Conseil municipal des jeunes (CMJ) et le Conseil consultatif des jeunes (CCJ). Une actualité chargée les attend pour cette rentrée avec les élections d'un nouveau CMJ et la Nocturne du CCJ.



Visite du CMJ à l'Assemblée nationale le 7 juin 2023



Nocturne du CCJ

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ), les élections !

Le prochain Conseil municipal des jeunes sera composé de **16 conseillers élus pour deux ans** (4 jeunes scolarisés en 5^{ème} ou 4^{ème} pour chacun des 4 collèges). Les candidats peuvent s'inscrire jusqu'au 29 septembre et les élections auront lieu dans les collèges du 10 au 13 octobre. **Les jeunes seront élus par leurs pairs** (jeunes Rambolitaïns scolarisés de la 6^{ème} à la 4^{ème}). Afin de placer les jeunes dans un **contexte réel de suffrage universel**, les élections se dérouleront dans les mêmes conditions que des élections officielles. Des bulletins de vote seront mis à la disposition des votants et les élèves pourront voter après leur passage dans l'isoloir. **Les bureaux de vote seront tenus par les jeunes conseillers municipaux sortants** sous l'œil attentif des animateurs et d'un élu du Conseil municipal.

Le CMJ donne l'opportunité aux jeunes élus de **participer à la vie de Rambouillet en élaborant des projets en lien avec la citoyenneté, la prévention, l'Europe ou l'environnement**. Véritable espace de parole et d'échange, il leur permet de voir au plus près le fonctionnement des institutions (commune, Assemblée nationale, Sénat, Parlement européen, etc.) et d'apprendre à construire des projets.

La Nocturne du Comité consultatif des jeunes (CCJ)

Dans le cadre de ses actions, le CCJ organise, tous les deux ans, en alternance avec la Saint-Lubin, **une soirée musicale nocturne destinée aux jeunes** à partir de 15 ans. Elle réunit environ 500 à 600 participants. Pour sa 9^e édition, elle aura lieu le samedi 30 septembre place de la Libération de 20h30 à 1 heure du matin.

En plus de l'aspect festif, l'objectif principal est de **sensibiliser les jeunes à différents sujets tels que la sécurité routière, les infections sexuellement transmissibles, la malnutrition et les addictions** (alcool et stupéfiants). Cette soirée sera animée par un DJ.

Samedi 30 septembre de 20h30 à 1h

Place de la Libération

Gratuit



Le CCJ accueille les Allemands

À l'occasion du projet Youth Twinning Tour (voir Rambouillet infos n°328), les jeunes Rambolitaïns accueilleront les jeunes de Kirchheim unter Teck début novembre, avec le soutien de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) et de la CAF. Le samedi 4 novembre, de 14h à 19h, sera l'occasion pour les jeunes des deux villes jumelles d'animer un forum de prévention (alimentation, addictions, santé, sexualité, etc.), place Félix Faure. Ouvert à tous.



Les locaux de la CPTS

LA VILLE S'ENGAGE pour la santé !

Dans le sud Yvelines, comme ailleurs, l'accès à la santé est devenu un sujet majeur de préoccupation, tant pour la population que pour ses représentants. Ainsi, la ville de Rambouillet doit faire face à cette problématique : garantir l'accès aux soins sur son territoire même si, en théorie, la santé ne relève pas de ses compétences. Le point sur les principaux axes de travail de la municipalité pour favoriser la qualité et la pluridisciplinarité des soins.

« La santé est un domaine pour lequel je suis très engagée, en tant que maire et professionnelle de santé. Le constat des déserts médicaux est terrible et nous ne pouvons rester insensibles au manque de soins. C'est pourquoi je tiens à entreprendre des initiatives en matière de santé : l'aide de la ville à la communauté professionnelle de santé (CPTS) d'une part et la reconstruction de l'hôpital d'autre part. »

Véronique Matillon
Maire de Rambouillet

Axe 1 : L'accompagnement à la mise en place d'une Communauté professionnelle territoriale de santé

Le **manque de médecins** est réel sur le territoire alors que la **santé est une nécessité fondamentale pour la population**. C'est en partant de ce constat que **la ville et les professionnels de santé se mobilisent et s'organisent** pour trouver des solutions.

Ainsi, les professionnels de santé ont mis en place une **Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)**. Validée par l'Agence régionale de santé (ARS) et la CPAM, cette structure a pour objectifs de **coordonner les actions des professionnels de santé**, de **répondre aux besoins des patients**, en particulier les patients en rupture de soins atteints d'affections longue durée, âgés ou présentant plusieurs pathologies et de les orienter vers un médecin traitant. Il s'agit également d'**aider** et de **protéger les professionnels de santé** en évitant les burn-out de soignants sur-sollicités.

Ce projet a pu voir le jour grâce à l'accompagnement de l'hôpital et de la ville. En effet, la gestion de la crise COVID a accéléré le rapprochement de ces trois entités qui ont à cœur de travailler main dans la main. Ainsi, la ville prête des locaux dans le quartier de La Clairière et accompagne la CPTS pour les supports de communication.

Les professionnels de santé souhaitent également **mettre l'accent sur la responsabilisation des patients en les incitant à être acteurs de leur propre santé**, à sortir de la mentalité de consommation des soins, à ne pas utiliser le temps des soignants de manière inappropriée et à prendre conscience que chaque rendez-vous chez un médecin est précieux.

« Le partenariat CPTS, ville et hôpital est indispensable. Comme un trépied, nous ne pouvons fonctionner les uns sans les autres. Nous sommes dans un contexte de crise sanitaire démographique, la plupart du territoire français est un désert médical. L'objectif de la CPTS, en partenariat avec la ville qui est très fortement impliquée avec notamment la mise à disposition d'un local à titre gracieux, et l'hôpital, est de fédérer ces professionnels pour mieux coordonner les soins, pour les patients mais aussi pour soutenir les soignants. Il est aussi important que les patients consomment les soins différemment et qu'ils soient acteurs de leur santé. Nous les y incitons avec des actions de prévention mises en place avec la ville et l'hôpital. »

Sophie Carré-Crétois
Présidente de la CPTS

Le Département des Yvelines conduit sur 2023/2024 une expérimentation unique en France avec le déploiement progressif de 50 cabines de télé-médecine pour agir contre la désertification médicale. Elles permettent de consulter rapidement et à proximité de chez soi un médecin à distance lorsque son médecin traitant n'est pas disponible et avec toutes les garanties d'une consultation médicale. Une cabine a été installée à Rambouillet (+d'infos sur www.yvelines-telemedecine.fr).

Axe 2 : Le soutien à l'hôpital

Le projet de construction du nouvel hôpital de Rambouillet prévu d'ici huit ans (une phase de préparation et d'études de 4 ans et une phase de travaux de même durée) **est fortement soutenu par la municipalité**. Il sera installé sur l'emprise foncière de l'actuelle Smart City Campus (anciens locaux industriels de Continental), site de 4,8 hectares, racheté par l'établissement public foncier d'Île-de-France.

Ce projet d'un véritable pôle de santé moderne traduit **l'ambition du centre hospitalier de concevoir une offre de soins la plus étendue possible** pour les Rambolitains et les habitants du territoire. Le maire et la, en tant que présidente du conseil de surveillance de l'hôpital ont, à cœur de défendre la présence sur le territoire d'un hôpital public présentant un plateau technique (maternité, réanimation, urgences) et de le défendre dans son schéma actuel en mutualisant avec l'hôpital Mignot à Versailles.

Réhabiliter le centre hospitalier actuel nécessiterait des travaux de trop grande envergure et la construction de l'hôpital sur un nouveau site permettra d'assurer une continuité des soins sans dégradation pendant les travaux. Le budget de construction est estimé à plus de 200 millions d'euros.

« Le lien avec la ville et la CPTS est fondamental pour un hôpital qui doit répondre aux besoins en matière de santé de la population.

Madame le maire, représentante des citoyens, est d'une aide déterminante comme lors de la COVID ou encore pour défendre la construction du nouvel hôpital qui sera un atout majeur pour répondre aux défis de santé du territoire. Je salue aussi le soutien de la ville et de la SEMIR qui proposent des logements notamment aux étudiants en santé, ce qui représente un argument de poids en matière d'attractivité et de fidélisation. L'appui de la Ville est constant et précieux pour notre hôpital.

Quant à la CPTS, elle est un interlocuteur privilégié pour la prise en charge des patients. L'hôpital ne représente qu'un passage dans le parcours du patient. La qualité de la prise en charge, c'est aussi un passage de témoin coordonné entre les professionnels de la ville et de l'hôpital.

Et puis enfin, nous savons que nous pouvons compter les uns sur les autres. Nous nous soutenons dans les situations difficiles et partageons ensemble nos réussites. »

Elisabeth Calmon
Directrice de l'hôpital

Axe 3 : Des actions pour lutter contre le mal-être adolescent

Afin d'accompagner les jeunes et les familles sur les problématiques de santé mentale, des actions de lutte contre le mal-être adolescent et de prévention contre le suicide sont mises en place. Elles sont **portées par le groupe de travail mal-être ado/prévention du suicide du Conseil local de santé mental, copiloté par la ville, la MSA et le Centre hospitalier de Plaisir (service psychiatrie) en lien avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associations locaux.**

Une étude post-covid sur le mal-être adolescent réalisée par une interne dans le cadre de sa thèse a montré que les adolescents du territoire ont des problématiques supérieures à la moyenne nationale, notamment des troubles du sommeil et une utilisation problématique des écrans.

Deux dispositifs d'accompagnement ont été créés : **le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)** piloté par l'Usine à chapeaux - basé sur l'écoute des adolescents dans les établissements scolaires de la ville (collèges et lycée) et par le biais de permanences - et **le dispositif expérimental « équipe mobile adolescents »** porté par la ville avec une convention Ville/Centre Hospitalier de Plaisir, qui permet aux partenaires (Education nationale, associations, médecins généralistes, etc.) de solliciter une équipe composée de psychologues et d'éducateurs spécialisés rattachés à la ville pour des situations qui les préoccupent concernant des ados de 11 à 17 ans.

Enfin, **la ville participe à l'organisation du forum santé mentale** à destination des collégiens et lycéens. À l'initiative de l'Usine à chapeaux, il se tiendra du 16 au 23 octobre au lycée Louis Bascan et accueillera les collèges du Rondeau, Catherine de Vivonne, du Racinay et des Essarts-le-Roi.

Axe 4 : La promotion du sport-santé

La municipalité consciente des problématiques de santé liées à l'inactivité physique de la population entend promouvoir l'activité physique. L'objectif est d'inciter les Rambolitains à être acteur de leur santé en prenant soin de leur corps pour limiter les effets néfastes de la sédentarité quotidienne.

Pour répondre à cet objectif, la ville a répondu à l'appel à projet « Maison sport santé » en mai 2022 et reçu l'agrément en janvier 2023 (voir Rambouillet infos n°327). Le projet est désormais entré dans sa phase d'habilitation.

En parallèle, **la ville organise un parcours santé « Acteur de ma santé, se découvrir pour se construire » le 4 novembre**. Plusieurs étapes et animations attendront les participants à cette marche : un atelier de 30 minutes à l'hôpital animé par la Ligue contre le cancer, la CPTS, le CEGID et l'hôpital sur des thématiques de prévention (dépistage du diabète, cancer); une exposition d'œuvres picturales, de sculptures et d'animations théâtrales réalisées par des artistes atteints de pathologies à La Lanterne ; une présentation du mal-être adolescent/prévention du suicide par l'Usine à chapeaux et copilotée par la ville ; une étape au lycée Louis Bascan pour aborder les problèmes de sommeil et les conduites alimentaires, animée par le Comité consultatif des jeunes et dans le cadre du jumelage avec Kirchheim et une présentation de la Maison Sport-Santé avec mise à l'honneur des institutions qui travaillent déjà sur Prescri'Forme.

Le programme complet sur rambouillet.fr et sur les sites des partenaires associés.

LA SEMAINE bleue

La semaine nationale des retraités et personnes âgées, appelée Semaine bleue, est un moment privilégié pour informer et sensibiliser les citoyens sur la contribution de nos aînés à la vie économique, sociale et culturelle. C'est également l'occasion d'aborder les préoccupations et difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes âgées. Cette année, la ville a préparé une Semaine bleue itinérante.

La semaine bleue qui aura lieu du **2 au 8 octobre** a pour objectif de **faire vivre la conviction selon laquelle vieillir ensemble est une chance**, pour les personnes âgées mais aussi pour les jeunes générations. Cela leur permet de contribuer mutuellement à la vie sociale et citoyenne, de bénéficier des ressources de chacun et de construire des projets communs tout en tissant des liens durables. Cependant, il s'agit d'une chance à cultiver qui doit se construire, être nourrie et enrichie des apports et des regards de chacun pour lutter contre la vision négative de l'avancée en âge. Pour cette semaine bleue, **la ville a choisi d'aller vers les séniors en proposant des animations dans différentes structures et différents quartiers de la ville.**

En lien avec la semaine bleue et à l'image d'une fête des voisins, les Rambolitains (associations, particuliers...) sont invités à organiser des événements (apéritifs, goûters, etc.) pour leurs aînés. Le CCAS réceptionnera les différents projets et pourra imprimer des flyers pour informer les personnes du quartier concerné.



Le programme

Sauf exception, tous les événements sont gratuits et sur inscription obligatoire (nombre de places limité). +d'infos auprès du CCAS, 19 rue de Clairefontaine Tél. 01 34 83 84 18.

Lundi 2

14h30-17h

Loto, animé par l'association Les Petits Frères des Pauvres Jardins d'Arcadie, 10 rue Gambetta. Inscription avant le 30/09 au 01 30 88 04 61.

14h-18h30

Concours de belote, avec l'association Bel Air et Détente Centre de loisirs, rue du Château d'eau. Tarif : 5 €. Inscription avant le 30/09 au 06 10 68 18 83.

Mardi 3

14h30-16h30

Atelier autour des objets d'antan, avec Les Ateliers de Délhia Salle de La Clairière, 11 place de l'Europe. Inscription au CCAS avant le 30/09 au 01 34 83 84 18.

Mercredi 4

14h-16h30

Thé dansant, avec les enfants des Centres de loisirs Salle de l'école Saint-Hubert, 24 avenue Georges Pompidou. Inscription au CCAS avant le 30/09 au 01 34 83 84 18.

Jedi 5

10h-11h

Marche bleue intergénérationnelle, avec la MFR de la Grange Colombe, l'EHPAD Rosset, les Patios d'Angennes et l'Ordre de Malte. Rendez-vous devant la grille du château, place de l'hôtel de ville.

À 12h

Repas équatorien Résidence du Bon Vieux Temps, 3 rue d'Angiviller. Inscription au CCAS avant le 15/09 au 01 34 83 84 18.

À 14h30

Concert équatorien Résidence du Bon Vieux Temps, 3 rue d'Angiviller. Inscription au CCAS avant le 15/09 au 01 34 83 84 18.

Vendredi 6

À 12h

Repas de clôture, avec Madame le maire Résidence du Bon Vieux Temps, 3 rue d'Angiviller. Inscription au CCAS avant le 15/09 au 01 34 83 84 18.

14h-16h

Concours de boules et quiz Droits et obligations du piéton, animé par la Police municipale Boudrome Vernes, 23 rue Antoinette Vernes. Inscription au CCAS avant le 30/09 au 01.34.83.84.18

14h-16h

Quiz musical, animé par M. Delosanne, accordéoniste Salle Antoinette Vernes, 14 rue Antoinette Vernes. Inscription au CCAS avant le 30/09 au 01.34.83.84.18.

Samedi 7

À 14h30

Animation : les Ateliers de Delhia Atelier Répare-café Atelier électricité Expo photo Atelier sur l'histoire de la photographie et atelier photobooth Court Bouillon, 24 rue Louis Leblanc.

Des ateliers pour rester en forme

Comment rester en forme après 60 ans et bien vivre sa retraite ? La Maison de l'Accueil et de l'Action Sociale organise, en partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France) et l'association Brain Up, des ateliers à thèmes à raison d'une ou deux heures sur plusieurs semaines.

Conçus avec des intervenants experts, les ateliers sont mis en place pour apporter aux séniors les connaissances et pratiques qui favorisent un vieillissement en bonne santé. Ils offrent aussi de belles opportunités d'échanges et de lien social.

Différents ateliers peuvent être proposés sous réserve d'avoir un minimum d'inscrits :

● Tremplin

Informations et conseils indispensables pour que les nouveaux retraités (depuis 6 mois à 1 an) puissent se projeter dans une retraite active et en bonne santé ;

● Sommeil

Conseils et astuces à appliquer au quotidien pour faire face aux difficultés de sommeil : découvrir les différences entre des difficultés passagères normales et la pathologie liée au sommeil, expérimenter certaines techniques de relaxation et de respiration pour mieux gérer les nuits difficiles ;

● Sérénité au Volant

Sensibiliser et préparer les personnes âgées à l'arrêt de la conduite automobile et à ses impacts sociaux, familiaux et organisationnels. Il ne s'agit pas de savoir si la personne est apte (ou non) à la conduite. Il s'agit surtout de participer à la prise de conscience et la responsabilisation des personnes âgées ;

● Bien-être par la Sophrologie

Méthode qui repose sur l'utilisation de la respiration, d'exercices de relâchements corporels et de la visualisation ;

● Donner l'Envie de Manger à un Proche

Mieux comprendre l'équilibre alimentaire et les besoins des Séniors, être sensibilisé aux risques associés à la dénutrition et découvrir les techniques pour susciter l'appétit chez un proche à risque, mieux connaître les aides extérieures possibles et se faire accompagner ;

● Plus de Pas

Exercices et conseils en lien avec la marche, petites sorties organisées à chaque séance pour mettre en application ces conseils, application ou podomètre mis à disposition des participants pour mesurer leurs progrès, défis collectifs organisés pour inciter les participants à marcher plus au quotidien ;

● Équilibre en Mouvement

Exercices et conseils en lien avec l'équilibre, activités physiques adaptées et renforcement musculaire.



LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS d'entreprises

Créés pour sensibiliser les entreprises aux différentes situations de handicap (voir Rambouillet infos n°328), les Rendez-vous d'entreprises réunissent des acteurs institutionnels et associatifs.

Le prochain Rendez-vous aura lieu le mardi 10 octobre à partir de 18h à la salle Vernes. Le club d'entreprises FACE (Fondation agir contre l'exclusion) Yvelines y abordera l'accueil des personnes en situation de handicap dans le monde de l'entreprise et les dispositifs pour faciliter leur inclusion en adaptant notamment les postes de travail.

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE : l'Espagne

Le conseil de l'Union européenne, qui rassemble les ministres des États membres de l'Union européenne par domaine d'activité, joue un rôle essentiel, aux côtés du Parlement européen, dans le processus législatif de l'Europe.

Chaque pays de l'Union européenne assume à tour de rôle la présidence de ce conseil pendant une période de six mois. Le rôle de la présidence consiste à organiser et présider les réunions des ministres, à garantir la cohérence et la continuité du processus décisionnel en concluant des accords sur les dossiers législatifs en cours et d'assurer une bonne coopération entre les 27 États membres.

Au 1^{er} juillet, l'Espagne a succédé à la Suède. Elle préside le conseil de l'Union européenne pour la cinquième fois. La cérémonie de changement de présidence s'est tenue le 12 juillet au rond-point Jean-Monet en présence de madame le maire.



CONFÉRENCE sur l'autisme

L'autisme est un trouble du neurodéveloppement, c'est-à-dire des altérations du cerveau qui ont des conséquences sur le langage, la motricité, la perception, les émotions, les interactions sociales, etc. Depuis 1996, l'autisme est reconnu officiellement comme un handicap. En France, 700 000 personnes sont concernées (soit 1 personne sur 100) et 100 000 ont moins de 20 ans (Source Inserm).

La ville de Rambouillet, en partenariat avec le Centre Ressources Autisme Île-de-France (CRAIF), organise le 7 octobre de 10h à 12h, salle Antoinette-Vernes, une conférence qui abordera l'autisme et plus particulièrement les aides dont peuvent bénéficier les familles ainsi que les démarches à effectuer pour favoriser le bien-être, le développement, l'éducation et la socialisation de chaque individu.

Au programme :

- Présentation du CRAIF et de la maison de l'autisme ;
- Fonctionnement interne des personnes autistes ;
- Aides et démarches : MDPH, école inclusive...
- Présentation d'un atelier d'écriture à destination des personnes autistes, par Yves Champagne, autiste lui-même.

Samedi 7 octobre de 10h à 12h

Salle Antoinette Vernes

Entrée libre

preventionsantehandicap@rambouillet.fr



BUDGET PARTICIPATIF 2024

lancez-vous !

La quatrième édition du Budget participatif débute officiellement le 1^{er} novembre. Après le succès remporté par le précédent budget participatif (68 idées, 7 projets lauréats), la ville maintient son attachement à la démocratie participative en offrant aux Rambolitains une nouvelle occasion de porter une idée pour leur ville.

Qui peut déposer un projet ?

Tous les Rambolitains d'au moins 15 ans, individuellement ou collectivement, sans condition de nationalité, le Conseil municipal des jeunes, les associations, des groupes de voisins ou d'amis avec ou sans forme juridique.

Quel type de projet ?

Il doit s'agir d'un projet d'intérêt général accessible à tous librement et/ou gratuitement. Il doit concerner des dépenses d'investissement et peut s'inscrire dans n'importe quelle thématique. Les projets seront validés par le comité consultatif à la démocratie locale et aux budgets participatifs sur des critères de faisabilité avant d'être soumis aux votes des Rambolitains.

Quel est le calendrier ?

Du 1^{er} au 30 novembre 2023

Dépôt des projets sur rambouillet.fr/budget-participatif-2024 ou formulaire papier à remettre à l'accueil de la mairie et de La Lanterne

De décembre 2023 à février 2024

Analyse des projets et établissement de la liste définitive

Du 1^{er} au 31 mars 2024

Vote des Rambolitains

Courant avril 2024

Proclamation officielle des projets lauréats

2024-2025

Réalisation des projets



Yes you can

LA VILLE SOUTIENT LES PROJETS DES JEUNES !

Lancé en 2021 par le comité égalité hommes-femmes et lutte contre les discriminations, porté par la mairie de Rambouillet et la mission intercommunale de Rambouillet, en partenariat avec le lycée Louis Bascan et l'Usine à chapeaux, le prix Yes you can a pour objectif de soutenir, par l'octroi d'une bourse, des projets individuels d'insertion professionnelle de jeunes Rambolitains de 16 à 25 ans.

Avec un réseau de professionnels et d'acteurs de l'éducation, Yes you can permet d'accompagner des jeunes techniquement et de les préparer aux éventuelles épreuves et entretiens d'admission. Les jeunes Rambolitains ou habitants de Rambouillet Territoires peuvent répondre à l'appel à projets jusqu'au 20 septembre. Un comité sera ensuite organisé le 16 octobre pour choisir des dossiers, en fonction des critères établis en comité et des projets, et ainsi accorder une ou plusieurs bourses.

La ville financera le ou les projets à hauteur de 5 000 €. Le ou les jeunes sélectionnés deviendront ensuite des ambassadeurs auprès d'autres jeunes pour les encourager, eux aussi, à poursuivre dans leur voie.

Le dossier est téléchargeable sur <https://www.rambouillet.fr/appele-a-projet-yes-you-can/>.

La taxe foncière

SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Dans un contexte international complexe et une forte inflation, avec l'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières, la ville a dû faire le choix de faire appel à une fiscalité plus importante pour adopter un budget 2023 qui entérine la volonté municipale de maintenir la qualité des services publics au bénéfice de tous les Rambolitains (Rambouillet infos n°328).

Les avis d'impôts locaux vont bientôt arriver dans les boîtes aux lettres des foyers fiscaux. Décryptage de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

La taxe foncière fait partie des impôts locaux et s'applique à l'ensemble des propriétaires ou usufruitiers d'un bien immobilier. Elle est payée par toute personne qui est propriétaire, au 1^{er} janvier, d'un appartement, d'une maison, d'un parking, d'un bâti-

ment commercial, industriel ou professionnel. La taxe foncière est calculée par l'administration fiscale, elle est la somme de plusieurs taxes destinées au fonctionnement de la commune, de l'intercommunalité, du syndicat d'ordures ménagères, etc.

- 1 Taux d'imposition voté par la commune. En 2023, le taux communal passe de 35,69 % à 42,47 %.
- 2 Fixée par l'État, la base de la taxe foncière est la valeur locative de référence du bien immobilier, c'est-à-dire le montant théorique d'un loyer équivalent au marché locatif de 1970, année de référence, et revalorisé chaque année par un coefficient de revalorisation - coefficient défini par le Gouvernement lors du vote de la loi de finances ; en 2023, il est de 1,071, ce qui induit une augmentation de 7,1 % de la base de calcul de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères - diminué d'un abattement de 50 % (pour prendre en compte les frais de gestion, d'assurance, d'amortissement, d'entretien et de réparation).
- 3 Cotisation ou montant de la taxe d'habitation = base d'imposition x taux d'imposition voté par la commune.
- 4 Cotisation lissée : ne concerne que les locaux professionnels.
- 5 La variation indiquée correspond à la variation entre les cotisations de l'année en cours et celles de l'année précédente. Elle tient donc compte de l'augmentation liée au coefficient annuel de revalorisation de la valeur locative de référence et de l'augmentation éventuelle liée à la hausse du taux voté par la commune.

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité
Propriétés bâties	Taux 2021	%	%	
	Taux 2022	%	%	
	Adresse			
	Base			
	Cotisation			
	Cotisation lissée			
	Adresse			
	Base			
	Cotisation			
	Cotisation lissée			
Cotisation 2021				
Cotisation 2022				
Variation		%	%	





catégorie	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
%	8 %	9 %	10 %	
%	%	%	%	
%	%	%	%	

- 6** L'État perçoit un pourcentage sur les montants des différentes taxes (3 % du montant de la taxe foncière, 8 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, etc.).
- 7** Un dégrèvement est prévu pour les personnes de condition modeste de plus de 65 ans et de moins de 75 ans et pour les pensionnés retraités conservant la jouissance de leur ex-résidence principale.
- 8** Taxes spéciales dont la taxe additionnelle spéciale annuelle de la région Île-de-France. Cette taxe, instaurée en 2015, permet de financer les investissements en faveur des transports en commun.
- 9** Taxe établie par le SICTOM afin de pourvoir aux dépenses liées à l'enlèvement des ordures ménagères.
- 10** Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (compétence de Rambouillet Territoires).

Frais de gestion de la fiscalité directe locale **6**

Dégrèvement Habitation principale **7**



Les travaux de voirie

RÉALISÉS CET ÉTÉ

Le Pôle Espaces Publics profite chaque année de la période estivale pour réaliser de nombreuses interventions sur la voirie : passages piétons, chaussée, trottoirs, signalisation, etc. Voici une description des principaux travaux réalisés.

Rue Dubuc

● Création d'un plateau devant l'école du Centre et réfection de la couche de roulement de la chaussée sur 405 mètres linéaires (Eurovia)

135 k€ TTC

- Bordures et caniveaux du plateau
- Couche de roulement

Rue du Raciny

Mise aux normes des 6 passages piétons, abaissement des bordures et réfection de la couche de roulement sur 440 mètres linéaires (Eurovia)

155 k€ TTC

Rue des Fontaines

Réfection de la couche de roulement sur 960 mètres linéaires (Eurovia)

165 k€ TTC

Rue de Clairefontaine (tronçon Jean Moulin / Sadi Carnot)

Création d'une piste cyclable bidirectionnelle de 3 mètres de large dans l'espace vert attenant à la rue au droit du collège de Vivonne sur 210 mètres (Eurovia)

50 k€ TTC

Extension de la zone verte

Suite à l'extension de la zone verte, rue de la Motte, rue de la Providence, rue Gambetta (tronçon Pasteur-Dechy) et rue Dechy, l'entreprise AB Marquages a repris tous les marquages au sol.

3 k€ TTC

Rénovation de la signalisation

● Rénovation de la signalisation horizontale et verticale (AB Marquages)

30 k€ TTC

● Réfection des cédez-le-passage, stops et entrées de zone 30

Pose des gouvernails

● 9 gouvernails ont été posés entre le 20 et 24 août. Ces outils d'orientation de fabrication française totalement déconnectés et très simples d'utilisation permettront de mailler tout le territoire communal et d'encourager les mobilités actives (piétons vélos). Ils participeront à renforcer l'attractivité du territoire (Rambouillet infos n°328).

95 k€ TTC

Campagne d'enrobés

Début juillet la société Eurovia a procédé à une campagne de rebouchage des nids de poule en enrobé à chaud : 850 m² ont été traités soit environ 30 pièces.

54 k€ TTC

Le grand plan de renouvellement de l'éclairage public est lancé, Rambouillet est la première ville d'Île-de-France à mener un programme ambitieux et vertueux pour un montant total de 4 millions d'euros (Rambouillet infos n°329).

La première phase concerne les rues Poincaré, Chasles, Angiviller, République, Groussay, Pen-

thièvre, Clemenceau, Général de Gaulle, Général Humbert, Doumer, Gautherin, Lachaux, Nicolas d'Angennes, Nicolas Potocki et l'ensemble des quartiers situés à l'ouest de la RN10.

La deuxième phase se déroulera de mai à septembre 2024.





Travaux de rénovation ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GAMBETTA

Dans le cadre du Plan écoles de la ville et de la transition écologique, des travaux de rénovation, de sauvegarde et de restauration sont en cours de réalisation à l'école Gambetta avec un objectif : réduire de 12 à 15 % les coûts énergétiques. Un projet qui se veut durable, performant et maîtrisé.

L'école Gambetta, patrimoine de la ville

Le projet de construction de l'école Gambetta naît en 1882 lorsque la commune envisage de créer un groupe scolaire entre les rues de la Gare (actuelle rue Gambetta) et la rue du Moulin (rue Foch). **Réalisées par l'architecte Charles Trubert**, deux écoles, l'une pour les filles, l'école Gambetta, et l'autre pour les garçons, l'école Foch, sont **inaugurées en 1896**. Leurs façades sont symétriques autour d'un axe central marqué par un clocheton et un balcon. Les décors sculptés et les matériaux de différentes couleurs (ardoise, brique, pierre), réels ou imités, rappellent l'architecture de nombreux châteaux du XVII^{ème} et du XIX^{ème} siècle.

La rénovation de l'école Gambetta a pour dessein d'assurer la **restauration et la valorisation** de ce bâtiment protégé au titre de Site patrimonial remarquable (SPR) et labellisé patrimoine d'intérêt régional.

Concilier économies d'énergie et sauvegarde du patrimoine

Réaliser des économies d'énergie tout en protégeant le patrimoine est un exercice particulièrement délicat et intéressant. En outre, dans le cas d'une école, il faut prendre en compte esthétique et confort, intérieur et extérieur, pour **offrir un espace de vie favorable à l'épanouissement des enfants et au travail pédagogique des équipes enseignantes**.

Afin de garantir l'atteinte de ces objectifs, un assistant à maîtrise d'ouvrage, et maître d'œuvre (le cabinet SEREB) a été désigné et les entreprises Acrobat, Baudoin Couverture (PME de l'Eure) et Goullard (entreprise rambolli-taine) ont été mandatées pour la réalisation des travaux.


Après un diagnostic technique préalable, **une phase de travaux préparatoires et de sécurisation a été réalisée à l'été 2021** en l'absence des élèves et des enseignants (désamiantage, réfection des faux plafonds des classes y compris isolation, etc.). Ces premiers travaux permettent déjà de réaliser depuis 2 ans des économies d'énergie.

La deuxième phase des travaux concerne le **remplacement des 2200 m² de toiture, la restauration de la charpente ainsi que la sécurisation des façades, des éléments porteurs et des caves**. Ils ont également permis **la rénovation du campanile, le remplacement du paratonnerre et la mise en conformité électrique de la sirène d'alerte**.

Pour la **rénovation thermique du bâtiment**, les menuiseries bois du péristyle ont été remplacées et l'ensemble des combles a été isolé. L'intégralité des luminaires de l'école a été remplacé par un éclairage LED et l'installation de chauffage a été modernisée avec des sondes pilotées et des thermostats.

Tous les travaux ont au préalable été approuvés par l'ABF (architecte des bâtiments de France). **La réception de l'opération est prévue pour novembre 2023**.

La collaboration du service scolaire de la ville de Rambouillet, l'Inspection de l'Éducation nationale et les équipes enseignantes avec l'équipe du Pôle Patrimoine Bâti a été un soutien majeur pour la compréhension des risques de coactivité avec les élèves afin de garantir leur bien être à l'école. Ces échanges ont permis de respecter les engagements calendaires de l'opération et de respecter les activités de chacun.

Montant des travaux 2 872 594 € 
Subventions : Conseil départemental des Yvelines, 1 436 297 €
(50 % du montant des travaux, en cours d'instruction),
Région 200 000 € (6,96 %) et État (Dotation de soutien
à l'investissement local) 336 000 € (11,70 %).

le saviez VOUS ?



À quoi sert la sirène d'alerte ?

Ce système d'alerte date de la Seconde Guerre mondiale ; il visait à prévenir les populations en cas d'attaque aérienne. Désormais, ce réseau de sirènes sert à prévenir la population d'un danger imminent lors d'un « sinistre de sécurité civile, d'origine naturelle ou technologique » (ministère de l'Intérieur), afin que chacun puisse prendre des mesures de protection.

Le signal est un son modulé (montant et descendant) comportant 3 séquences d'une minute avec une interruption de 5 secondes entre chaque séquence.

Un essai des sirènes doit être effectué tous les premiers mercredis du mois à 12h.

Jusqu'à présent géré par les communes dans les Yvelines, le réseau de sirènes sera repris par la Préfecture en fin d'année.





FoCUS SUR

UN SAVOIR-FAIRE remarquable

Les caves

Les plafonds des trois caves situées sous les classes et le hall de l'entrée de l'école, ont été consolidés avec des poutres en acier fixées dans les murs porteurs du bâtiment suivant un procédé d'embochement et un flochage coupe-feu a été réalisé. La présence de canalisations d'eau potable, d'eau usée, de gaz et d'électricité a complexifié l'opération. De plus, afin de retrouver un esthétisme d'antan, les pierres en meulière des murs ont été rejointées.

Entreprise Acrobat (Gros œuvre)

Les menuiseries

Les menuiseries extérieures (portes et fenêtre des classes) qui donnent sur la coursive ont été déposées et remplacées en 3 phases: l'aile sud aux vacances de Noël, l'aile ouest aux vacances d'avril-mai et l'aile est cet été. Chaque aile a nécessité 2 semaines de travail pour les 5 fenêtres et les 5 portes. Les menuiseries sont hautes (4 mètres de hauteur pour les portes), larges et lourdes et 4 ouvriers ont été nécessaires pour l'installation de chacune d'elles. Les fenêtres et les portes, à l'identique visuellement des anciennes (même nombre de carreaux, de petits bois, etc.), sont en chêne avec une conception plus moderne, avec vitrages isolants pour un meilleur rendement énergétique et des serrures multipoints favorisant la sécurité des locaux. Elles ont été livrées laquées en sortie de production.

Entreprise Goullard (menuiserie)

Le Campanile

Le campanile, ou petite tour-clocher, est composé d'une flèche, d'un épi de faîtage (pièce ornementale) et d'une petite terrasse en zinc. La toiture a été refaite avec un mélange d'ardoise naturelle, légèrement bleutée et de qualité « monument historique » provenant d'Espagne, et de zinc qui est un matériau léger, robuste et demandant peu d'entretien. Les poteaux du campanile ont également été habillés de zinc. L'épi de faîtage (d'environ 1,90 m) a été refait à l'identique par un artisan spécialisé en ferronnerie d'art.

Entreprise Baudoin Couverture (Couverture et charpente)



Retrouvez l'ensemble des travaux réalisés dans les écoles cet été sur rambouillet.fr

AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE LE PÔLE **patrimoine bâti**

Le Pôle patrimoine bâti (PPB), comme les autres entités des services techniques œuvre à améliorer le cadre de vie des Rambolitains par l'entretien et la rénovation des bâtiments de la ville et également en pilotant des projets d'envergure. Présentation.

Le patrimoine bâti d'une ville révèle son identité et témoigne de son histoire. Il est un **élément essentiel du tissu social et culturel d'une commune.** Son entretien et sa préservation sont importants pour assurer la continuité des services publics et pour préserver l'histoire et l'identité de la collectivité locale. Les services municipaux tels que le service bâtiment, jouent **un rôle crucial dans la gestion et la conservation de ce patrimoine** pour le bénéfice de la communauté.

Le patrimoine bâti de la ville de Rambouillet est constitué de monuments classés ou remarquables mais aussi et principalement d'édifices plus ordinaires qui participent à sa forme, s'intègre dans le tissu urbain et constitue l'ossature des services publics du quotidien des habitants.

Le Pôle patrimoine bâti (PPB) œuvre pour la préservation et l'efficacité des bâtiments publics. Ses missions sont de s'assurer de la **gestion** et l'**entretien** de l'ensemble du patrimoine bâti de la collectivité, qu'il s'agisse des bâtiments administratifs (hôtel de ville), culturels (La Lanterne, Rambolitrain, palais du Roi de Rome), petite-enfance (crèches), scolaires (écoles, centres de loisirs), sportifs (gymnases, stade), associatifs (salles polyvalentes, Usine à chapeaux) ou culturels (église Saint-Lubin, chapelle).

Le service veille à **améliorer l'état des bâtiments pour le confort des utilisateurs et pour répondre aux besoins des occupants.**

Il doit également faire en sorte que les bâtiments s'adaptent aux **enjeux environnementaux**, aux **normes de sécurité** (PPMS, Vigipirate, Sécurité incendie dans les ERP), aux **nouvelles réglementations** (qualité de l'air, décret tertiaire, Ad'AP) et met en œuvre les initiatives visant à **réduire la consommation d'énergie** et **promouvoir des pratiques durables**, tout en tenant compte des moyens humains et des contraintes budgétaires.

Il est composé de deux équipes, l'une chargée principalement de l'entretien des bâtiments, la seconde des opérations de construction et de réhabilitation ainsi que des grands projets de la ville.

La première équipe du PPB est en charge des travaux de maintenance des 114 bâtiments communaux.

Cette équipe est composée de :

- 7 agents polyvalents en capacité d'exécuter des travaux de peinture, revêtements de sol, menuiserie, électricité, plomberie, maçonnerie ;
- 2 électriciens ;
- 1 plombier.

La deuxième équipe « Bureau d'étude » est en charge des gros entretiens, des travaux de mise en conformité réglementaire, du schéma directeur immobilier énergétique (SDIE) et des travaux de réhabilitation et/ou construction des grands projets du Mandat.




18 agents


114 bâtiments








+ de 2 000



100 000 m²

d'équipements

bons de travaux


par an en régie

Le bureau d'études, lui, regroupe :

- Un chargé d'opération en charge des grands projets de la ville ;
- Deux chargés de travaux qui s'assurent de la réalisation des travaux du quotidien (GE/GR) et gèrent les travaux de mise en conformité réglementaire ;
- Un chargé de mission sécurité incendie en charge des commissions communales de sécurité, également représentant de la Direction départementale des territoires (DDT) lors des commissions de sécurité des bâtiments privés (magasins, hôpital, centre commercial...);
- Une assistante du pôle ;
- Un responsable de la régie bâtiment ;
- Un Adjoint au responsable de la régie.

Les travaux sont répartis entre les acteurs **suivant leur nature, leur ampleur et le degré d'urgence :**

- **Niveau 0** : travaux d'urgence et de mise en sécurité confiés à la régie (intervention dans la journée) ;
- **Niveau 1** : travaux de maintenance et petits travaux neufs ;
- **Niveau 2** : grosses réparations et gros entretiens réalisés par les entreprises suivant un marché public conclu avec plusieurs opérateurs économiques et exécuté au fur et à mesure de la survenance du besoin par l'émission de bons de commande ;
- **Opérations particulières** : opérations de construction et travaux de rénovation énergétique inscrites au plan pluriannuel d'investissement (PPI).

Le PPB est également maître d'œuvre, OPC (Ordonnateur, Pilote et coordinateur) ou assistant à maîtrise d'ouvrage pour les grosses opérations telles que la construction du CLAE Clairbois (projet en cours), la rénovation énergétique de l'école Arbouville, la rénovation énergétique partielle de l'école Gambetta (voir page 25), la rénovation des locaux accueillant désormais la police municipale, les travaux d'aménagement des crèches Farandole et Ribambelle, la future rénovation énergétique et l'installation d'une mini centrale photovoltaïque à l'école Saint-Hubert (+d'infos dans le Rambouillet infos n°331).

** La régie consiste pour une collectivité territoriale à gérer elle-même un service public avec ses propres moyens financiers et en matériel et avec ses propres agents.*





1

En route pour les jeux : le Rambouillet-Brest des enfants Du 19 au 22 juin
La deuxième édition d'En route pour les jeux avait pour objectif, en lien avec le Paris-Brest-Paris randonneur, de mettre en avant l'effort, la persévérance et la coopération. Les élèves des écoles, des collèges et du lycée ont parcouru la ville lors d'une randonnée pédestre ou cycliste en réalisant l'itinéraire du Paris-Brest-Paris. L'aventure s'est terminée au gymnase du Racina y et au gymnase de la Louvière par une danse solidaire.

2

Cérémonie patriotique Dimanche 18 juin
Appel du Général de Gaulle

3

Fête de la musique Samedi 24 juin
La fête de la musique, organisée par l'usine à chapeaux en partenariat avec la ville, a, cette année encore, réuni de nombreux amateurs de musique. Rock, blues, jazz manouche, etc. étaient à l'honneur pour le plus grand plaisir des oreilles des petits et des grands !

3



3







- 4** **Inauguration du Rambouillet itinérant** Mercredi 28 juin
 Pour une meilleure proximité avec les Rambolitains, la ville s'est dotée d'un véhicule dédié à la promotion de la ville et au développement d'un service public au plus près des habitants. Le Rambouillet itinérant a été inauguré à l'occasion du premier rendez-vous estival des Voyages du mercredi.
- 5** **Le bal de l'été de La Lanterne** Samedi 1^{er} juillet
 Pour clôturer la saison culturelle, initiation danse, scène salsa et DJ latino étaient au programme du bal Latino organisé par La Lanterne. Les danseurs étaient au rendez-vous pour une soirée pleine de bonne humeur !
- 6** **Les voyages du mercredi** Les mercredis de juillet
 Une belle fréquentation pour les activités culturelles proposées cet été dans les quartiers de La Louvière, Groussay et La Clairière par la médiathèque La Lanterne, le palais du Roi de Rome, le Rambolitrain et le château.
- 7** **L'exposition Giorgio Silvestrini** Du 8 juillet au 17 septembre
 Le Festival Italie s'est clôturé, au palais du Roi de Rome, avec l'exposition des œuvres picturales de Giorgio Silvestrini, un artiste à l'univers coloré évoquant des songes éveillés.
- 8** **La Fête nationale** Jeudi 13 juillet
 Après la cérémonie patriotique place André Thome, de nombreux spectateurs ont assisté au spectacle pyrosymphonique tiré du plan d'eau du Rondeau dans le parc du château.
- 9** **Le cinéma en plein air** Vendredi 21 juillet
 Dans le cadre du Festival Italie, environ 160 personnes ont assisté à la projection du film La vie est belle, de et avec Roberto Benigni, à l'école du Vieil Orme.
- 10** **Cérémonie commémorative** Mercredi 23 août
 Commémoration à la mémoire des militaires morts pour libérer Rambouillet (19 août 1944), du débarquement de Provence (15 août 1944) et de l'offensive de la 2^e Division blindée pour libérer Paris (23 août 1944).



⚠ Retrouvez toutes les photos des événements sur le site et les réseaux sociaux de la ville :

📷 [VilledeRambouillet](#) 📘 [Mairie de Rambouillet](#)
 🐦 [@Rambouillet_78](#)





Retour en image : Rambouillet ville départ et arrivée du Paris Brest Paris !

Du 18 au 24 août, la ville de Rambouillet a proposé un programme complet d'animations et de concerts dans le cadre de l'accueil de la célèbre randonnée cyclotouristique organisée par l'Audax Club Parisien. Le Rambouillet itinérant a suivi les 6505 randonneurs de 70 nationalités au départ et a effectué les 1219 km de parcours. Félicitations aux 5100 randonneurs de retour à Rambouillet et merci à tous les partenaires, les bénévoles, les associations, les commerçants et tous les Rambolittains pour leur implication et leur participation à cette semaine exceptionnelle dans notre ville!



Retrouvez les moments forts de la randonnée et des animations proposées par la ville du 18 au 24 août 2023 sur rambouillet.fr



[VilledRambouillet](https://www.instagram.com/VilledRambouillet)



[Mairie de Rambouillet](https://www.facebook.com/Mairie.de.Rambouillet)



[@Rambouillet_78](https://twitter.com/Rambouillet_78)



Du 18 au 24 août : la place de la Libération en fête

- 1. Soirées musicales : bretonne, chanson française, reggae, rock et pink floyd!
- 2. Illumination de l'hôtel de ville

Animations ludiques

- 3. Course de vélo virtuelle sur la façade de l'hôtel de ville
- 4. Parcours BMX
- 5. Village prévention
- 6. Défi Rambolitain : 1219 km parcourus en relais!
- 7. Ronde des vélos
- 8. Revue cabaret

Derniers préparatifs avant la randonnée

- 9. Arrivée des premiers cyclotouristes
- 10. Remise des dossards
- 11. Les commerçants mobilisés

Dimanche 20 août : le grand départ plaine de l'inspection

- 12. Rassemblement des 6505 cyclotouristes
- 13. Lancement de la randonnée
- 14. Départ des vélos spéciaux
- 15. Départ du Rambouillet itinérant sur le parcours du Paris Brest Paris

Arrivées à Brest

- 16. Le village d'accueil brestois
- 17. Premières arrivées à Brest

Retour à Rambouillet

- 18. Premières arrivées à Rambouillet mardi 22 août: Premier homme, Nicolas Dehaan et première femme, Estelle Gerbier
- 19. Les bénévoles des associations cyclo touristiques de Rambouillet à l'œuvre
- 20. Retour du Paris Brest Paris des jeunes
- 21. Accueil des derniers cyclotouristes
- 22. Cérémonie de clôture

LA SAISON ARTISTIQUE 2023/2024

Rambouillet Territoires a élaboré une saison artistique riche et diversifiée pour répondre aux attentes et aux besoins de chaque habitant de la communauté d'agglomération avec l'aide du Conservatoire intercommunal Gabriel Fauré.



L'objectif principal de Rambouillet Territoires à travers la saison artistique 2023/2024 est de **promouvoir l'accès à la culture sous toutes ses formes** en offrant des expériences artistiques de qualité, variées et accessibles à tous. **La pluralité des propositions** doit permettre à chacun de trouver au moins un spectacle qui lui corresponde. C'est d'ailleurs dans cet esprit collectif que la vice-présidente en charge de la culture, Mme Demichelis, réunit la « commission culture », constituée des élus à la culture de chacune des 36 communes de Rambouillet Territoires chaque année, afin de créer cette saison culturelle.

L'accent est mis sur la **diversité culturelle** avec un programme qui met en avant des **talents locaux, nationaux et internationaux**, des spectacles de danse, des représentations théâtrales, des concerts... Des artistes issus de différentes cultures seront mis en valeur afin de **valoriser la richesse du territoire** et **favoriser l'échange culturel**. En outre, des initiatives pour rendre la culture accessible à tous ont été mises en place telles que la **gratuité d'une grande majorité des manifestations**.

L'ambition de Rambouillet Territoires est de **rayonner sur tout le Sud-Yvelines** à la fois dans les grandes salles - La Lanterne à Rambouillet, l'Étincelle à Ablis, La Mare au loup au Perray-en-Yvelines et Le Cratère à Saint-Arnoult-en-Yvelines - mais aussi dans d'autres lieux parfois plus atypiques (palais et jardin du Roi de Rome, Bergerie nationale, château, église Saint-Lubin, jardin de la Motte à Rambouillet ; église Saint-Pierre à Longvilliers, église Sainte-Monégonde à Orphin, salle Paragot à Bullion, Maison Elsa Triolet-Aragon à Saint-Arnoult-en-Yvelines, La Chapelle de Clairefontaine, etc.). **Tout au long de l'année, le Conservatoire organise des concerts, des plus petites formations à la maîtrise**, permettant à leurs élèves de se produire sur scène, processus important de leur construction d'artistes.

Parmi les temps forts de la saison 2023/2024, trois manifestations phare sont proposées à La Lanterne : Bal à Vienne - le 16 décembre - avec l'Orchestre national d'Île-de-France, le quartet de jazz Friendship - le 9 février 2024 - avec 4 artistes de renommée internationale (le bassiste et batteur Rémi Vignolo, le saxophoniste Stefano Di Battista, le guitariste Sylvain Luc et le batteur André Ceccarelli) et le Trio Hélios, trio pour piano, violon et violoncelle, avec François Berléand, récitant d'une nouvelle de Nikolai Gogol - le 29 avril 2024.

André Manoukian viendra raconter avec érudition une « histoire de la musique comme vous ne l'avez jamais entendue » dans son spectacle « Les Notes qui s'aiment » à l'Étincelle à Ablis le 11 novembre. Deux productions de professeurs sont également au programme : Rouge y es-tu ? - version musicale du « Petit Chaperon rouge » - au Cratère à Saint-Arnoult-en-Yvelines, le 24 mai, et Sur son chemin de mots - en hommage à Anne Sylvestre - à la Mare au loup au Perray-en-Yvelines (14 mars), Le Cratère à Saint-Arnoult-en-Yvelines (15 mars) et l'Étincelle à Ablis (21 mars).

Enfin, le quatuor Zahir et les Chanteurs d'Oiseaux se produiront dans le jardin de la Motte à Rambouillet le 15 juin 2024, à l'occasion de la fête du conservatoire, pour un concert original rendant hommage, en musique, à la grande famille des oiseaux.

Retrouver l'intégralité du programme sur rt78.fr 



Véronique Matillon
 Maire

 [v_matillon](#)
 [@VMatillon](#)
 [Véronique Matillon](#)

Avant tout propos, je souhaite une nouvelle fois une excellente rentrée à nos enfants, élèves et étudiants sans oublier les parents, cette période pouvant parfois être stressante.

Pour cette tribune, il me tient à cœur d'évoquer les valeurs qui doivent nous rassembler et envers lesquelles je suis tout particulièrement sensible avec mon équipe municipale.

Rassurez-vous les projets pour la ville de Rambouillet se concrétisent peu à peu, en témoigne le véritable cinéma en lieu et place de l'ancien que nous avons décidé de soutenir et d'accompagner, le début du renouvellement inédit de notre éclairage public ou encore les avancées que nous entreprenons en matière de santé. De gros chantiers qui marqueront la ville de Rambouillet pour les prochaines décennies.

Si je fais le choix de dédier cette tribune aux valeurs qui nous unissent, c'est parce que je constate en tant que Maire mais aussi citoyenne, que nous ne mettons pas assez en avant ce qui nous rassemble. Je remarque que le dialogue est de plus en plus difficile en France. Nous devons tous pouvoir nous parler, nous écouter et nous dire les choses avec sincérité et courage. Malheureusement, le courage n'est pas suffisamment au rendez-vous de la part de nombre de nos dirigeants. Nous ne pouvons pas faire nation sans donner de l'importance à la parole et aux idées de chacun, lorsque celles-ci restent dans le cadre républicain. C'est la base même de nos principes démocratiques et de la cohésion républicaine. Il nous faut réapprendre à s'aimer et prendre conscience que c'est par l'amour et l'adhésion à notre histoire commune, à notre langue, notre culture que nous bâtissons un avenir commun dans un environnement apaisé. En parallèle, il nous faut combattre et condamner sans nuance les acteurs de la division qui se nourrissent des peurs et des fantasmes pour des considérations électoralistes et leurs propres intérêts. Et cela de tout bord politique.

Ce combat ne peut se faire sans l'éducation et la transmission. Il nous suffit de regarder l'histoire de notre république pour réfuter ceux qui se nourrissent des émotions des Français. Parler du présent et du futur sans connaître l'histoire est une folie qui mène à répéter l'histoire dont il aurait malheureusement fallu apprendre.

Comme je l'ai rappelé lors de mon discours pour la fête nationale, il est aussi de notre devoir, élus et autorités de l'Etat d'aborder la souffrance que ressentent beaucoup de Français et qui les pousse à toujours plus de radicalité. Ceux aux fins de mois difficiles ou encore ceux en recherche d'identité qui se détournent de la République. Cela doit nous questionner sur la façon dont nous concevons les politiques publiques.

Les activités culturelles hors les murs, le Conseil Municipal des Jeunes, le Passeport du civisme, les budgets participatifs et tous nos événements organisés dans les différents quartiers de la ville sont des réponses locales que nous portons à notre petite échelle. Mais il faut aller plus loin avec tous les acteurs concernés. Inclure davantage pour renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance et faire aimer la France et ses institutions.

Aimer la France et ses institutions car nous avons une chance inouïe de vivre en démocratie, en paix et en liberté. Alors oui, il y'a comme dans toutes les sociétés des améliorations à apporter et je suis la première à le dire, mais méritent-elles que nous oublions notre privilège de vivre en France ? Devons-nous vivre à l'étranger pour comprendre à quel point nous sommes enviés par les autres peuples ?

Nos valeurs et nos droits fondamentaux doivent nourrir notre sentiment d'appartenance, quelles que soient nos différences. Maire de tous les Rambolitains, sans exception, c'est mon engagement au niveau local depuis maintenant 3 ans. C'est pourquoi j'ai mis la cohésion au rang des priorités, au côté notamment de la transition écologique et la sécurité.

Protégeons nos libertés, défendons l'égalité et renforçons la fraternité.

A ce titre lors de la célébration de notre fête nationale, j'ai tenu à décerner la médaille de la ville à nos 14 associations patriotiques pour leur travail exceptionnel tourné vers la mémoire et la transmission intergénérationnelle de valeurs fortes, essentielles au vivre-ensemble et au respect de chacun.

Rambolitaines, Rambolitains, je souhaitais vous redire mon attachement à la cohésion et rappeler ce qui doit nous rassembler. Soyons optimistes tous ensemble pour l'avenir et faisons-nous confiance en regardant ce qui nous unit.

Naturellement je ne peux que vous inviter à venir vous joindre aux nombreux événements que nous mettons en place afin de partager ces moments de convivialité, ciment de la cohésion.



Marie Caresmel
marie.caresmel@rambouillet.fr

Ensemble pour l'égalité des Chances, un Défi

Actuellement, les connaissances sur le développement cognitif des jeunes enfants nous démontrent à quel point ces derniers s'appuient sur toutes les expériences de vie, les regards et les mots qu'on leur adresse jour après jour, pour créer leurs propres identités, leur être et leur devenir. **C'est une responsabilité partagée** que d'offrir aux enfants un environnement sécurisant et ouvert à tous. Elle incombe à tous les adultes et en particulier à ceux qui sont en charge de donner les directions politiques en matière de petite enfance ; et donc à nous « Elus » et à toutes les structures municipales de Rambouillet. Ces choix politiques se sont caractérisés par la construction de deux crèches « Ribambelle et Farandole » qui permettent dorénavant d'accueillir les enfants de manière efficiente et collective, les ateliers LAEP qui continuent à ouvrir leurs portes de manière hebdomadaire à tous les enfants et à leurs accompagnateurs, les ateliers enfants-parents qui depuis janvier accueillent tous les trimestres, un samedi matin, les enfants ramboilitains et leurs parents pour des conseils sur la santé, des ateliers musicaux, de relaxation « snoezelen » et les Conseils de crèches. C'est en créant des actions de partenariat entre tous (professionnels, parents, élus) autour de ces problématiques que les prises de conscience évoluent et améliorent la cohésion sociale.

La volonté de Rambouillet est de continuer d'impulser cette politique en intégrant les activités liées **aux 1000 premiers jours**. Dorénavant la petite enfance s'allie à la parentalité pour une vraie construction entre les enfants, les parents et les professionnels.

Cette égalité des chances se poursuit auprès des jeunes avec le projet « YES YOU CAN » par le biais de soutien financier aux projets présentés par les jeunes Ramboilitains et également à la mise en place d'un concours de l'éloquence pour la fin de l'année 2023.

C'est aussi celle des Femmes par rapport aux Hommes. Rambouillet lutte pour cette égalité mais aussi pour la protection des femmes et des enfants en mettant en place des cafés débats. **Ces Cafés – Débats** permettent de libérer la parole des femmes auprès de professionnels et la mise en place de protections efficaces afin de leur redonner une chance de revivre pleinement.

« Il est plus facile de désintégrer un atome qu'un préjugé », Albert Einstein. Le défi est donc que les préjugés s'amenuisent afin d'éviter toutes formes de discriminations vis-à-vis de tous.

La ville de Rambouillet s'y attelle.



Gilles Schmidt



Hélène Duplaix



Marco Dos Santos

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : L'INDISPENSABLE ADAPTATION DE LA VILLE :

Le mois de juillet 2023 a bel et bien été le plus chaud jamais enregistré. C'est l'observatoire européen Copernicus qui l'a annoncé cet été. Le mois dernier a été le plus chaud des mois de juillet depuis plus de 30 ans.

L'action climatique n'est pas un luxe, mais une nécessité !

Le réchauffement climatique s'est invité dans notre quotidien. Nous devons supporter des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes. Face à ce constat, comment démocratiser la fraîcheur et donner à tous des conditions de vie supportables ? Comment rafraîchir les villes sans réchauffer la planète ?

Acteurs locaux et élus avons un rôle majeur à jouer. Adaptation des bâtiments, solutions naturelles, évolution des comportements... c'est sur notre territoire que les solutions nécessaires à notre environnement doivent être élaborées comme :

- Intégrer des poumons verts dans l'aménagement urbain,
- L'utilisation de l'eau sous toutes ses formes,
- Repenser les revêtements des sols et des bâtiments,
- Intégrer les enjeux bioclimatiques dans l'implantation des bâtiments,
- Adapter les comportements individuels et collectifs,

Lutter contre les îlots de chaleur ne peut se faire sans un ajustement des comportements et une meilleure gestion de la vie urbaine. Entre l'omniprésence des moteurs thermiques en centre-ville, le recours irraisonné à la climatisation, une méconnaissance des bons gestes à adopter en pleine canicule !

Les arbres en milieu urbain ne se résument pas à de simples éléments décoratifs. Ils revêtent un rôle vital dans l'atténuation du réchauffement climatique, la purification de l'air, la préservation de la biodiversité et l'amélioration de notre bien-être.

Les épisodes de canicule en ville seront encore plus nombreux et plus longs dans les décennies à venir. La qualité de vie et la santé des habitants de demain dépendent des aménagements paysagers, urbanistiques et sociétaux mis en place dès aujourd'hui !

Nous vous donnons rendez-vous le 9 septembre au forum des associations. En attendant nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous !

Le Groupe "GÉNÉRATIONS RAMBOUILLET"

- gilles.schmidt@rambouillet.fr
- helene.duplaix@rambouillet.fr
- marco.dossantos@rambouillet.fr

UN « PLAN MOBILITÉS » ADAPTÉ AU DEVELOPPEMENT DE NOTRE VILLE



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



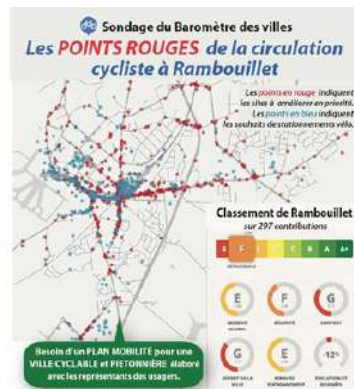
Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo de Beaulieu

La randonnée cycliste Paris-Brest-Paris du 19 au 24 août dernier a amené dans notre ville des cyclistes enthousiastes de 70 pays et a mis la petite reine au premier plan. Ce fut une belle fête du vélo durant laquelle tout le monde a pédalé et les promeneurs et cyclistes rambolitaïns ont pu profiter d'une rue Charles-de-Gaulle devenue agréable car piétonisée. Une fois les 6 800 concurrents repartis, on peut se demander si notre ville sera à la hauteur de cet engagement pour le vélo manifesté par la population et les élus de la majorité municipale, dont on ne pourrait que se féliciter dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Rappelons juste que le transport contribue pour 31 % aux gaz à effet de serre produits en France, dont la moitié (51 %) par les véhicules individuels*.

Pourtant, se déplacer en vélo à Rambouillet relève de la gageure, comme l'ont montré les résultats en baisse du baromètre des villes cyclables. Les pistes cyclables ne forment pas un réseau cohérent et sécurisé, et les vélos dessinés sur les rues ne peuvent pas constituer des zones sûres de pratique du vélo. Les associations comme l'ARC et les Cyclotouristes de Rambouillet ont pourtant fait des propositions concrètes sur les aménagements à faire. Mais la modique somme allouée chaque année par la ville pour les pistes cyclables - 14 euros par habitant - à comparer aux 40 euros à Strasbourg et aux 122 euros à Utrecht aux Pays-Bas (chiffres de 2021), ne permet pas de relever ces défis ni de proposer de véritables parcours cyclistes en ville encore moins des parkings cyclistes conséquents devant les édifices publics. De plus, plusieurs accidents récents ont montré que la place du vélo en ville, au milieu des voitures et des bus, reste un problème. Il existe des zones plus accidentogènes dans notre ville, bien répertoriées, mais encore non traitées à la hauteur des enjeux de la sécurité pour tous et toutes.



On ne peut que se réjouir de la mise en place d'un contresens cycliste rue la Paix et rue Dubuc, de la remise en état des pistes cyclables près du collège de Vivonne (en regrettant que la piste s'arrête au collège) et de la prochaine réalisation du carrefour Tivoli près du lycée Bascan (le plus gros investissement de cette mandature : 1,2 million d'euros) : des réalisations qui vont dans le bon sens mais doivent s'intégrer dans un projet global, un « plan mobilités ». Celui-ci se révèle d'autant plus indispensable qu'il doit faire face à un développement important de notre ville. Attractive, Rambouillet attire de plus en plus d'habitants, alors que les services publics, l'accueil médical et les infrastructures ne suivent pas. Ce plan doit se fonder sur une réflexion globale sur les mobilités dans notre ville. Quelle place pour les piétons quand certains trottoirs accueillent des places de sta-

tionnement pour les voitures ? Quelle place pour les vélos ? Quel espace pour les voitures et les bus ? Quelle politique met en place la municipalité pour réduire à la fois l'encombrement de notre ville par les voitures et nos émissions de CO2 ? Une étude commandée par Rambouillet Territoire en 2015 indiquait que le point noir le plus important pour la circulation au niveau de l'agglomération était la rue de La Louvière, qui connaît une augmentation du trafic des véhicules motorisés de 5 % par an. Qu'en sera-t-il une fois que le nouveau quartier de la Giroderie (250 logements) et six autres programmes connus (169 logements) - sans compter ceux dont nous n'avons pas connaissance - seront construits, ainsi que le futur « Pôle de gare » ?

Nos pratiques de mobilité doivent donc s'adapter. C'est pourquoi nous militons pour un véritable « Plan mobilités » de manière à ce que Rambouillet devienne enfin une ville apaisée, entièrement à 30 km/h, avec des axes entrants adaptés à tous. À ce titre, on peut se demander pourquoi le covoiturage organisé par Rambouillet Territoire a été abandonné alors que la communauté d'agglomération Cœur d'Yvelines (autour de Montfort-l'Amaury) utilise le système Rézo Pouce écoresponsable (autostop sécurisé et covoiturage partagé entre voisins grâce à une application) ? Dans le même esprit, on ne peut que souhaiter l'installation de parkings de covoiturage à Rambouillet, dont la promotion serait assurée par la municipalité.

Alors que des lignes de ramassage scolaire sont fermées, la sécurité des piétons devient encore plus cruciale pour initier de nouveaux modes de mobilité pour les parents et leurs enfants en chemin vers l'école. Une remise en état de nombreux trottoirs et le comblement des nids de poule trop dangereux restent une priorité et un investissement démocratique qui profitera à l'ensemble de la population de notre ville. Le « plan voirie » pluriannuel annoncé par la municipalité sera-t-il à la hauteur et quand donnera-t-il des résultats ?

Avec cette nouvelle rentrée des classes, notre ville a besoin rapidement d'un réseau de circulation (rues et trottoirs) en bon état, capable d'assurer la sécurité de tous les modes de circulation, de protéger les plus vulnérables dans l'espace public : les piétons et les cyclistes et de promouvoir des modes de circulation moins polluants.

Malgré ces difficultés, nous souhaitons une belle rentrée 2023 à tous, petits et grands.

Nous vous donnons rendez-vous à notre réunion de mi-mandat qui se tiendra le 7 octobre prochain à 17 heures, salle Saint-Hubert, 28 avenue Georges-Pompidou.

Pour nous contacter : prénom.nom@rambouillet.fr

* Chiffres 2019, source : www.environnement.gouv.fr



WEEK-END IMPÉRIAL

à Rambouillet

Du château à la Bergerie nationale
en passant par la ville de Rambouillet ...

*Suivez Napoléon Ier au cœur de
l'un de ses domaines préférés !*

Reconstitutions historiques, parcours immersif, exposition

**7 et 8
octobre
2023**

**Nouveau !
Banquet
impérial
samedi 7
à 19h**

EN VENTE SUR CHATEAU-RAMBOUILLET.FR



CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

